

**UNIVERSITÉ PALACKÝ À OLOMOUC  
FACULTÉ DES LETTRES  
DEPARTEMENT DES ÉTUDES ROMANES**

**La position et les particularités du français  
dans les anciennes colonies belges**

**Mémoire de Master**

**Auteur du mémoire: Bc. Markéta Knop-Kostková**

**Directeur du mémoire: Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.**

**OLOMOUC 2013**

## Déclaration

Je déclare que le présent mémoire de Master est le résultat de mon propre travail et que toutes les sources bibliographiques utilisées sont citées.

À Olomouc, le 22 avril 2013.

## Rémerciements

Je tiens à remercier à Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr. pour ses conseils utiles et pour avoir surveillé la rédaction du présent mémoire. Ensuite, je remercie à Madame Muriel Garsou et Monsieur Nelson Bindariye pour leur aide dans la recherche des sources.

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>7</b>
<b>BURUNDI.....</b>	<b>9</b>
1.1 La situation géographique et démographique .....	9
1.2 L'histoire .....	11
1.2.1 L'époque précoloniale.....	11
1.2.2 Les premières intrusions européennes .....	12
1.2.3 Le protectorat allemand.....	13
1.2.4 La colonie belge .....	14
1.2.5 Après l'indépendance.....	16
1.3 La situation linguistique .....	19
1.3.1 La politique linguistique .....	19
1.3.2 Les langues de l'Administration .....	21
1.3.3 L'enseignement et le français.....	21
1.3.4 Les médias.....	23
1.3.5 La situation réelle .....	24
1.4 Les particularités du français.....	26
1.4.1 La phonétique.....	26
1.4.2 La morphosyntaxe .....	27
1.4.3 Le lexique.....	28
1.5 La conclusion .....	30
<b>2 RWANDA.....</b>	<b>31</b>
2.1 La situation géographique et démographique .....	31
2.2 L'histoire .....	32
2.2.1 Avant les indépendances .....	32
2.2.2 La décolonisation .....	33
2.2.3 La République du Rwanda.....	34
2.2.4 Le Rwanda après le génocide.....	36
2.3 La situation linguistique .....	38
2.3.1 La politique linguistique au Rwanda.....	38
2.3.2 La justice et l'Administration.....	39
2.3.3 La langue d'enseignement.....	39

2.3.4	Les médias.....	41
2.3.5	La pratique du français au Rwanda.....	42
2.4	Les particularités du français.....	44
2.4.1	La phonétique.....	44
2.4.2	La morphosyntaxe.....	45
2.4.3	Le lexique.....	45
2.5	La conclusion.....	47
<b>3</b>	<b>RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO.....</b>	<b>48</b>
3.1	La situation géographique et démographique.....	48
3.2	L'histoire.....	50
3.2.1	Avant la colonisation.....	50
3.2.2	Le régime léopoldien.....	51
3.2.3	Le Congo belge.....	52
3.2.4	La première république.....	54
3.2.5	Le régime mobutiste.....	55
3.2.6	Le régime kabiliste.....	56
3.3	La situation linguistique.....	59
3.3.1	Les langues locales et nationales.....	59
3.3.2	Le français : la langue officielle.....	61
3.3.3	Les langues de la justice, de l'Administration et du Parlement.....	61
3.3.4	L'enseignement et le français.....	62
3.3.5	L'Acquisition extra-scolaire du français.....	65
3.3.6	Les médias.....	66
3.3.7	La pratique du français.....	67
3.4	Les particularités du français.....	70
3.4.1	La phonétique.....	70
3.4.2	La morphosyntaxe.....	70
3.4.3	Le lexique.....	72
3.4.4	L'hindoubill.....	74
3.5	La conclusion.....	75
	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>77</b>
	<b>ANOTACE.....</b>	<b>80</b>

<b>SOURCES</b> .....	<b>81</b>
<b>ABSTRAKT</b> .....	<b>86</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>86</b>

## INTRODUCTION

Le présent mémoire traite le français dans les anciennes colonies belges, c'est-à-dire au Rwanda, Burundi et République Démocratique du Congo à nos jours. Dans ces pays avec une histoire mouvementée, la langue de Voltaire a été introduite sous la colonisation belge. Toutefois la politique linguistique ne cherchait pas à en faire l'unique langue véhiculaire et les locaux n'ont pas été obligés à l'apprendre. Le français y reste encore une des langues officielles néanmoins les locuteurs ne sont pas nombreux et sa position affaiblit de plus en plus avec l'importance croissante de l'anglais et des langues locales dont les plus « dangereuses » paraissent le kinyarwanda, le kirundi et le lingala.

L'objectif de mon travail est de décrire la position actuelle du français dans les anciennes colonies belges et mentionner quelques particularités de la langue. Dans le contexte plus large je parle surtout de la politique linguistique, la situation dans l'Administration, l'enseignement, les médias et l'usage du français dans la vie quotidienne. La situation linguistique est influencée par la civilisation locale et sans connaître le contexte socio-culturel il serait impossible de la comprendre. Pour cette raison j'ajoute aussi des informations sur la géographie, la démographie et l'histoire des pays. Comme mentionné ci-dessus, nous nous sommes intéressés également aux particularités du français local. Nous les traitons sur le niveau phonétique, morphosyntaxique et lexical. Dans le passé les linguistes ont parlé des « fautes » mais dans les dernières années ils les ont reconnues comme les particularités. On y trouve beaucoup de néologismes, d'emprunts, de métaphores, de métonymies, de glissement de sens, etc. Les langues locales également influencent la syntaxe et la prononciation.

De l'objectif du mémoire décrit dans le paragraphe précédent découle la division du travail en trois chapitres Rwanda, Burundi et République Démocratique du Congo qui sont sous-divisés en sous-chapitres suivants : *Géographie et démographie, Histoire, La situation linguistique, Les particularités linguistiques et La conclusion.*

En République tchèque la situation linguistique dans les anciennes colonies belges n'est pas très connue et il n'existe pas beaucoup de travaux complexes sur le thème.

D'ailleurs, c'est pourquoi nous avons décidé de l'attaquer. Dans nos recherches nous je me suis appuyée surtout sur les travaux sociolinguistiques et linguistiques indiqués dans la liste à la fin de cette mémoire. Certains d'entre eux sont à consulter à l'Université Palacký ou en ligne mais la plupart n'est pas accessible en République tchèque, donc nous avons dû les consulter à l'Université Libre de Bruxelles, l'Université Catholique à Louvain-la-Neuve et au Musée de l'Afrique Centrale à Tervuren.

J'espère que mes recherches apporteront des informations utiles dont bénéficieront tous ceux qui s'y intéressent et n'ont pas la possibilité d'étudier les mêmes sources que moi.



# BURUNDI

Le Burundi est un petit pays au cœur de l'Afrique avec une histoire mouvementée marquée par la lutte entre les Tutsis et les Hutus. Sa situation linguistique est rare en Afrique – il y existe uniquement une langue locale.

En plus, le pays est en train de vivre la transformation au niveau de langues officielles.



## 1.1 La situation géographique et démographique



Le Burundi, officiellement la République du Burundi, se trouve en Afrique centrale, au cœur de la région des Grands Lacs. Il voisine au Nord avec le Rwanda, à l'Ouest avec la République Démocratique du Congo et au Sud et l'Est avec la Tanzanie. Il s'agit donc d'un pays charnière

entre l'Afrique francophone et anglophone. Du sud au nord le Burundi est bordé par une chaîne des hautes montagnes<sup>1</sup> Kibira et à l'ouest par le lac Tanganyika.<sup>2</sup> Ayant la superficie de 27 834 km<sup>2</sup> Burundi est un des plus petits États dans la région. On observe une grande diversité régionale : les plains à l'Imbo, une zone des plateaux au centre du pays, une chaîne de montagnes Kibira (le point culminant : le mont Heha 2670 m), immenses dépressions de l'Est et du Nord-Est.<sup>3</sup> Le pays est administrativement divisé en 17 provinces: Bubanza, Bujumbura mairie, Bujumbura rural, Bururi, Cankuzo, Cibitoke, Gitega, Karuzi, Kayanza, Kirundo, Makamba, Muramvya, Musinga, Mwaro, Ngozi, Rutana et Ruyigi. Ces provinces se divisent en 114 communs et celles-ci en collines.<sup>4</sup>

<sup>1</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 35.

<sup>2</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>3</sup> GAHAMA, J. : *Le Burundi sous l'Administration belge*, Karthala 2001, p.13.

<sup>4</sup> ZÁHOŘÍK, J. : *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 14.

Le Burundi est surnommé « le pays de mille collines. » On distingue la colline géographique et la colline de recensement. La colline est une unité humaine – une communauté unie par les liens lignagers ou socio-économiques. Même les toponymes décrivent les formes de relief. La description porte également sur la flore, la faune ou les activités économiques : Mu Mabuye – terres pierreuses, Mu Cimpongo – pays des antilopes, etc.<sup>5</sup>

La population de Burundi est estimée à 10 557 259 en juillet 2012<sup>6</sup> et la densité de la population correspond à 358 habitants sur une kilomètre carrée. Le nombre augmente rapidement car on compte 6,6 enfants sur femme.<sup>7</sup> L'âge moyen de la population est 17 ans. La natalité atteint 40,58 nés sur 1000 habitants. On compte 9,36 décédés sur 1000 habitants mais la mortalité infantile achève 60,32 nés morts sur 1000 nouveau-nés vivants. En plus, presque 40% des enfants de moins de 5 ans sont sous-alimentés.<sup>8</sup> La majorité de la population habite dans les milieux ruraux ce qui est le résultat d'ancien forme d'habitats « rugo » dispersés sur les collines et non concentrés dans les villages.<sup>9</sup>

La majorité des Burundais et Hutus (82 % habitants) qui vivaient pendant des années sous le règne des Tutsis minoritaires (13,5%). Les Twas (pygmées) ne font que 1% de la population. Le reste est composé des étrangers dont la majorité vient des pays voisins. On y trouve également un groupe des Arabes et Pakistanais. Ce qui est pour les Européens, on rencontre surtout les spécialistes et consultants de la Belgique, de la France et de l'Italie.<sup>10</sup> De la composition de la population burundaise découlent aussi les langues en présence dont on reparlera plus tard.

---

<sup>5</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 38-39.

<sup>6</sup> *Burundi*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.11.2012] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/by.html>

<sup>7</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 419-420.

<sup>8</sup> *Burundi*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.11.2012] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/by.html>

<sup>9</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 420.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 420.

Quant à la religion, 67% des habitants se déclarent chrétiens (catholiques 62%, protestants 5%), 10% est de la confession musulmane, le reste de population (23%) sont les partisans des cultes animistes.<sup>11</sup>

## 1.2 L'histoire

### 1.2.1 L'époque précoloniale

Il n'y a pas de mention écrite pour l'époque avant la colonisation, donc on trouve un nombre d'interprétations soumises aux différentes idées idéologiques. Les fouilles archéologiques prouvent l'utilisation du fer à partir de VIII-VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>12</sup> À cette époque-là le territoire a été peuplé par les tribus pygmées Batwas ou Twas, les chasseurs venues de l'Ouest parlants une langue bantoue autre que kirundi. Au premier millénaire les Hutus, des agriculteurs, et les Tutsis, des pasteurs, y ont cohabité.<sup>13</sup>

Les cycles narratifs nous permettent de découvrir des royaumes dirigés par un roi (mwami). On compte environs 150 récits dont 120 parlent de « Ntare le premier » (Ntare wambere), le roi unificateur, surnommé « le hirsute » (Rushatsi).<sup>14</sup>

À la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle Ntare Rugamba monte au trône. Ce roi a été un des plus grands monarques du Burundi. Grâce à ses guerres de conquête il double la superficie du territoire et instaure un nouveau système administratif *ganwa* qui divise le pays en chefferies. À la tête des régions récemment conquises il a installé ses fils les plus valeureux.<sup>15</sup>

---

<sup>11</sup> *Burundi*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.11.2012] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/by.html>

<sup>12</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 57.

<sup>13</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 421.

<sup>14</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 106.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 145–158.

Après le décès de Ntare Rugamba son fils Mwezi Gisabo lui succède mais il a été obligé de lutter avec son frère malgré la clarté des règles de la succession patrilinéaire.<sup>16</sup>

Le règne de Gisambo peut être considéré comme l'apogée du Burundi précolonial. Les frontières sont stables, le système politique est rodé, le royaume prospère économiquement. Pourtant, des difficultés se multiplient et aboutissent à une crise générale. Les fractions et les intrigues à la cour royale se multiplient et de nombreuses révoltes éclatent, de nouveaux rois sont proclamés.<sup>17</sup>

En plus, au début de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle les commerçants arabes de Zanzibar ont pénétré en Burundi mais ils en sont chassés et l'influence de l'Islam reste très faible.<sup>18</sup> Avec l'arrivée des commerçants Burundi sort de son isolement et les courants microbiens le frappent. Les crises épidémiques sont accompagnées par la sécheresse et la famine. Tout cela a pour la conséquence une diminution de la population.<sup>19</sup>

### **1.2.2 Les premières intrusions européennes**

Premiers Européens pénètrent au Burundi au cours des années 1850. Au début, ils ont été perçus comme des « monstres », ensuite ils ont reçu le nom de Bazungu.<sup>20</sup>

Premiers blancs étaient d'origine britannique : deux anciens officiers de l'armée Richard Burton et John Hanning Speke en 1858. Le missionnaire protestant David Livingstone et le journaliste américain Henry Morton Stanley ont été amenés par les caravanes de Zanzibar jusqu'au littoral du lac Tanganyika en 1871.<sup>21</sup> En 1878 arrivent les missionnaires anglais de London Missionary Society et au début de l'année 1879 ceux de la Société des Missionnaires d'Afrique. Les quatre premiers Pères Blancs – Toussaint Deniaud, Théophile Dromaux, Henri Dulaunay et Joseph

---

<sup>16</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 207-208.

<sup>17</sup> Ibid., p. 229-235.

<sup>18</sup> GAHAMA, J. : *Le Burundi sous l'Administration belge*, Karthala 2001, p.21.

<sup>19</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 238-239.

<sup>20</sup> Ibid., p. 242.

<sup>21</sup> Ibid., p. 242.

Augier - se sont installés chez un des chefs du roi mais ils ont été massacrés. Les Blancs ont été confondus avec les Arabes et les Wangwana.<sup>22</sup>

### 1.2.3 Le protectorat allemand

La vraie conquête coloniale commence dans les années 1890. L'Autrichien Oscar Baumann traverse Burundi en septembre 1892 afin de prospecter l'itinéraire d'un futur chemin de fer.<sup>23</sup> Le comte Graaf Von Götzen fait une exploration géographique jusqu'au lac Kivu d'où prendrait source Nil. Lors du Congrès de Berlin de 1884-1885 l'Afrique est divisée entre les colonisateurs européens.<sup>24</sup> Le territoire de Ruanda-Urundi devient une partie des possessions allemandes d'Afrique orientale « Deutsch Ost-Afrika » qui compte le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. Les Allemands imposent leur protectorat au mwami Gisambo.<sup>25</sup> En 1897 ils fondent une base militaire à Usumbura. En 1903, suite aux luttes, Gisambo capitule et signe le traité de Kiganda qui légitime le protectorat allemand.<sup>26</sup>

Le décret du 20 juin 1906 met en place un système d'« administration indirecte » dont le but était de limiter les dépenses. Le rôle de mwami joue le gouverneur allemand Richard Kandt qui collabore avec les autorités locales.<sup>27</sup> En 1914 il n'y a que six officiers civils allemands.<sup>28</sup>

La présence allemande a influencé l'agriculture locale : la culture du café a été introduite. Les Allemands ont également lancé les travaux d'un chemin de fer sur le territoire du protectorat.<sup>29</sup> Au niveau linguistique il n'y a resté que quelques emprunts de l'allemand au kirundi, langue locale. Mais le plus important était l'introduction de l'Église catholique qui a été chargée des secteurs de l'enseignement

---

<sup>22</sup> MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987, p. 246-247.

<sup>23</sup> Ibid., p. 245.

<sup>24</sup> ZÁHOŘÍK, J. : *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 44-45.

<sup>25</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>26</sup> ZÁHOŘÍK, J. : *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 49-50.

<sup>27</sup> Ibid., p. 53.

<sup>28</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 423.

<sup>29</sup> GAHAMA, J. : *Le Burundi sous l'Administration belge*, Karthala 2001, p. 20.

et de la santé. Déjà sous l'hégémonie allemande certains locaux sont devenus chrétiens et le pays a bien résisté à l'Islam.<sup>30</sup>

#### 1.2.4 La colonie belge

Peu après le Ruanda-Urundi est devenu l'objet d'intérêt britannique et belge. En 1916, ils ont envahi toute la colonie allemande, c'est-à-dire le Ruanda-Urundi.<sup>31</sup>

En 1919, suite à la défaite allemande dans la Première guerre mondiale, la Société des Nations a attribué par le traité de Versailles le Ruanda-Urundi à la Belgique et la Tanzanie à la Grande-Bretagne. Par la loi belge du 20 octobre 1924 le mandat sur l'ancienne colonie allemande est adopté.<sup>32</sup> Le mandataire est obligé d'assurer la liberté commerciale et économique, de maintenir la démilitarisation, de garantir la liberté de conscience et de religion et de veiller à la prohibition de la traite des esclaves, du trafic d'armes et de l'alcool.<sup>33</sup>

Cependant, déjà en 1925 la Belgique décide de rattacher le Ruanda-Urundi au Congo Belge, c'est-à-dire de passer d'une administration indirecte au véritable ordre colonial. Les principaux objectifs de la colonisation dans les années 1930 étaient de développer les cultures vivrières et d'augmenter les quantités produites afin de combattre les famines régulières. Donc, ils ont pu dégager une émigration de population de Ruanda-Urundi vers les mines du Congo. Les colons belges ont aussi introduit la culture des commodités telles que le café, le coton ou le thé destinés à l'exportation vers la Belgique.<sup>34</sup>

L'Administration belge a adopté les visions raciales et hiérarchiques des analyses anthropologiques du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Trois ethnies sont distinguées : au sommet Tutsi, une race des conquérants, ensuite Hutu, plus simples et moins doués, et enfin les Pygmées considérés comme un genre sous-humain.<sup>35</sup> Cet ethnisation a profondément marqué la réforme administrative. Par regroupement

---

<sup>30</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> HAMMOUDA, H. B.: *Histoire économique et politique d'un conflit* L'Hartmann, p. 49.

<sup>33</sup> GAHAMA, J.: *Le Burundi sous administration belge*. Karthala: Paris 2001, p. 37.

<sup>34</sup> HAMMOUDA, H. B.: *Histoire économique et politique d'un conflit* L'Harmattan, p. 49-51.

<sup>35</sup> Ibid., p. 52-53.

des chefferies les colons ont réduit le morcellement administratif. Cela a permis aux colonisateurs d'éliminer les chefs hutus.<sup>36</sup> En même temps, les fonctions de chef sont devenues héréditaires. Afin d'assurer la pérennité du système « l'école de fils de chef ». Les Tutsis pouvaient aller à l'école mais les Hutus ont été destinés à devenir les agriculteurs. En 1933-1934 les colonisateurs belges ont imposé la carte d'identité avec la mention ethnique « Tutsi » et « Hutu » ce qui a accentué la distinction ethnique. Les Hutus étaient soumis aux travaux forcés et les Tutsis avaient l'ordre de les fouetter. En plus, tout propriétaire de dix vaches et plus était considéré Tutsi, les autres Hutus : on parle de tutsification, detutsification et hutusification.<sup>37</sup>

L'Église catholique a joué un rôle considérable dans la politique coloniale : elle a favorisé les Tutsis, elle les a convertis au catholicisme en les enseignant qu'ils sont les « seigneurs féodaux » (évolués et apparentés aux blancs) et les Hutus étaient des « serfs » à dominer. Le mythe des « Tutsis évolués » et « Hutus faits pour obéir » a été propagé par les missionnaires, les enseignants et les intellectuelles jusqu'à la fin des années 1960.<sup>38</sup>

Dans les années cinquante les élites tutsies demandent le départ des Belges. Par contre, les Hutus veulent que les Belges les débarrassent des Tutsis d'abord. Les colonisateurs et l'Église se sentent trahis par les Tutsis donc ils commencent à privilégier les Hutus.<sup>39</sup>

En 1959 une révolution à Rwanda a éclaté. Les Hutus ont pris le pouvoir et les Tutsis ont été pourchassés. Les Tutsis burundais inquiets de la situation dans le pays voisin s'emparent immédiatement de la pouvoir politique et l'armée.<sup>40</sup> Les conflits ont augmenté surtout après l'assassinat du prince Louise Rwagasore en 1961, l'opposant de la discrimination raciale et le fondateur de la Parti de l'Union et du Progrès National (UPRONA) qui demandait l'indépendance immédiat.<sup>41</sup>

---

<sup>36</sup> HAMMOUDA, H. B.: *Histoire économique et politique d'un conflit* L'Hartmann, p. 55-57.

<sup>37</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 20.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>38</sup> Ibid.

<sup>39</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 426.

<sup>40</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 20.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>41</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 426.

Par une décision de l'Assemblée générale de l'ONU du 1 juillet 1962 les Belges ont été privés de ses colonies et Burundi est devenu un État indépendant.<sup>42</sup>

### 1.2.5 Après l'indépendance

La nouvelle constitution d'octobre 1962 a instauré la monarchie constitutionnelle avec le roi Mwami en tête. Mais ce contrat social avait des lacunes graves : la séparation du pouvoir ambiguë, l'absence de Premier ministre etc. donc la gestion démocratique du pays est à douter.<sup>43</sup>

Les trente années qui suivent sont marqués par l'instabilité politique et les nombreux coups d'État organisés par les militaires tutsis, les insurrections hutus et les massacres des insurgés. La situation a été influencée par les événements dans les pays voisins : Rwanda et Congo belge.<sup>44</sup>

En 1966, le roi est détrôné et les tutsis proclament la république avec le capitaine Michel Micombero en tête. Six ans après, en 1972, les Hutus s'insurgent mais ils sont massacrés (environ 200 000 morts) et exclus du pouvoir et de l'administration. Le conflit sanglant a fini par une intervention des armées de l'ONU. La France a participé au génocide car les soldats français ont piloté des hélicoptères de l'armée burundaise pendant les représailles.<sup>45</sup>

La nécessité de réunification a entraîné un coup d'État le 1 octobre 1976 par Tutsi Jean-Baptiste Bagaza qui est devenu un nouveau dictateur. En septembre 1987 un autre coup d'État a suivi et Bagaza a été remplacé par le Tutsi Pierre Buyoya.<sup>46</sup>

La tension entre les ethnies est montée et à partir d'août 1988 la chasse aux Hutus a commencé.<sup>47</sup> On estime le bilan de la crise à milliers des Hutus morts et plus de 45 000 des Hutus exilés à Rwanda.<sup>48</sup>

---

<sup>42</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 107.

<sup>43</sup> NSANZE, A.: *Le Burundi contemporain. L'Etat nation en question (1956-2002)*. L'Harmattan : Paris 2003, p. 69.

<sup>44</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 23.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>45</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 427.

<sup>46</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 173-174.

<sup>47</sup> NSANZE, A.: *Le Burundi contemporain. L'Etat nation en question (1956-2002)*. L'Harmattan : Paris 2003, p. 240.

<sup>48</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 428.



En 1992, une nouvelle constitution a été adoptée. Elle a exprimé la foi en unité nationale en respectant la diversité de la société burundaise.<sup>49</sup> En juin 1993, les premières élections libres ont eu lieu. De même, le premier président hutu du Burundi Melchior Ndadaye a été élu mais assassiné quelques mois plus tard. Les Hutus ont accusé les Tutsis d'avoir commis ce crime et ils ont commencé à les exterminer. Mais l'armée tutsie a pris le dessus et les a massacrés à son tour.<sup>50</sup> Environ 20% des habitants ont quitté leurs maisons et le pays est tombé dans le chaos.<sup>51</sup>

Cyprien Ntaryamira, d'origine hutue, est devenu un nouveau président. Il a essayé à arrêter les représailles menées par l'armée majoritairement tutsie. Mais il a été tué aussitôt dans un « accident d'avion » en même temps que le président rwandais Juvénal Habyarimana. Le génocide des Tutsis rwandais a déclenché ce qui servait à justifier les massacres des Hutus burundais menés par les Tutsi au pouvoir. La guerre civile continuera encore onze années. En mars 1994, on estimait déjà 15 000 morts, en janvier 2000, on comptait à 30 000 victimes. En 1996, l'ancien président major Pierre Buyoya a pris le pouvoir. Les pays voisins de même que la communauté internationale déclarent l'embargo.<sup>52</sup> En juin 1998, l'Acte constitutionnel de transition est mis en vigueur et Pierre Buyoya est légitimé le président de la République.<sup>53</sup> Pour résoudre le conflit les négociations interburundaises commencent à Arusha (Tanzanie) en 1998 mais les participants longtemps n'arrivent pas à trouver le consensus. Enfin, le 28 septembre 2000, la Conseil de sécurité de l'ONU a parvenu à faire signer un accord de paix par les 16 délégations burundaises. Les 3 restantes, qui proviennent des mouvements radicaux, le refusent. Le gouvernement burundais proclame une volonté d'appliquer l'accord d'Arusha. Cependant la terreur ne s'arrête pas et le Burundi reste sur la liste noire.<sup>54</sup>

---

<sup>49</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 176.

<sup>50</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 23.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>51</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 180.

<sup>52</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 23.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>53</sup> NSANZE, A.: *Le Burundi contemporain. L'Etat nation en question (1956-2002)*. L'Harmattan : Paris 2003, p.429-430.

<sup>54</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 23.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

En juillet 2004, une constitution de transition a été admise. Elle garantit 60 % des sièges à l'Assemblée Nationale aux Hutus et 40% des sièges aux Tutsis. Trois places sont occupées par les Twas. Dans le gouvernement et l'Assemblée Nationale 30% des sièges sont réservés aux femmes. Selon la présente constitution le ministre de la défense et le ministre de la police doivent être des différents ethniques. En 2005, Pierre Nkurundziza, d'origine hutue, a été élu président.<sup>55</sup>

Toutefois, la vie politique a stagné et la corruption a secoué tous les secteurs. En plus, il est à peine possible de parler du respect des droits humains. L'emprisonnement des raisons politiques est encore commun et l'interconnexion de la politique et de l'armée persiste.<sup>56</sup>

En 2010 ont eu lieu les élections parlementaires dont le déroulement démocratique est plutôt douteux. Pendant la campagne électorale les milices de jeunesse, armés par les fractions des partis politiques ont commis de la violence. Des arrestations et des meurtres politiquement engagés ont été fréquents.<sup>57</sup>

Après la guerre civile Burundi doit faire face au nombre croissant des personnes contaminées par le virus HIV. En 2009 le chiffre estimé monte jusqu'à 180 000 personnes. La même année on estime vers 15 000 morts du SIDA ce qui range Burundi à la 19<sup>e</sup> position dans les comparaisons mondiales.<sup>58</sup> Pour lutter contre l'épanouissement un programme national et des centres régionaux ont été établis. L'aide financière est fournie également de la part de l'étranger. Dans les villes, le programme a remporté un certain succès, par contre à la campagne la situation contraire est observée.<sup>59</sup> Jusqu'à nos jours la tuberculose et la malaria existe au Burundi. Cela montre le niveau très bas de la santé publique et du service social.<sup>60</sup>

Burundi est un État sous-développé où presque 90 % des habitants travaillent dans l'agriculture. La production agricole présente presque la moitié du revenu national brut<sup>61</sup> qui en 2006 était 0,7 millions USD.<sup>62</sup> Les principaux produits exportés sont

---

<sup>55</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 428.

<sup>56</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 198-199.

<sup>57</sup> Ibid., p. 201-202.

<sup>58</sup> *Burundi*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.11.2012] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/by.html>

<sup>59</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 20

<sup>60</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 429.

<sup>61</sup> Ibid., p. 429.

le café (80%), le thé, le coton et le cuir. La possession des bêtes est une marque de la richesse. Dans tout le pays il n'y a qu'une centaine des entreprises dont la moitié emploie plus de 50 personnes. Les partenaires commerciaux les plus importants sont la Grande Bretagne, la Belgique, l'Allemagne et la France.<sup>63</sup> Dans le futur la Chine probablement jouera un rôle clé. À présent, elle investie beaucoup dans le développement de la télécommunication et l'internet à Bujumbura.<sup>64</sup> Toutefois, à Burundi il n'y a pas encore de chemin de fer mais un projet est déjà lancé est les travaux sur les rails reliant le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie pourraient démarrer fin 2013.<sup>65</sup>

### 1.3 La situation linguistique

La situation linguistique à Burundi est assez simple. L'unité linguistique est assurée par le kirundi, langue maternelle de la majorité des Burundais. C'est une langue locale, nationale est officielle. Le français, appris à l'école, est la deuxième langue officielle. Il a été introduit par les colonisateurs belges comme la langue d'administration. La troisième langue répandue est le swahili qui reste cependant minoritaire, parlé surtout dans les milieux populaires, musulmans ou commerçants. Il n'a pas de statut légal au Burundi.<sup>66</sup>

#### 1.3.1 La politique linguistique

Durant la période coloniale, les Allemands et les Belges ont utilisé kirundi et kiswahili dans leurs rapports avec les indigènes ce qui a été en conformité avec le système d'administration indirecte. À partir de 1933 les fonctionnaires ont été

---

<sup>62</sup> VALANTIN, C.: *La francophonie dans le monde 2006-2007*. [online] [Consulté le 29.1.2013] [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/La\\_francophonie\\_dans\\_le\\_monde\\_2006-2007.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/La_francophonie_dans_le_monde_2006-2007.pdf)

<sup>63</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 429.

<sup>64</sup> ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 206.

<sup>65</sup> IKORANEZA, J.: *Le Burundi sera bientôt désenclavé*. [online] [Consulté le 29.1.2013] <http://www.burundi-info.com/spip.php?article1778>

<sup>66</sup> FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 244.

même obligés à passer des examens du kirundi. Cependant le français et le néerlandais restaient les langues administratives.<sup>67</sup>

Par la Constitution définitive du Royaume du 16 octobre 1962 les deux langues, le kirundi et le français, acquirent le statut de la langue officielle. Cela est confirmé douze années plus tard par la Constitution de la République du 11 juillet 1974. Dans la constitution du 20 novembre 1981 on lit « La langue nationale est le kirundi. Les langues officielles sont le kirundi et d'autres langues déterminées par la loi. » Selon le décret n°1/28 du 20 septembre 1982 le français a un statut de la deuxième langue officielle. La Constitution de 1992 garde cette situation.<sup>68</sup> L'Acte constitutionnel de transition de 1998 reprend les dispositions de la Constitution de 1992. L'article 10 mentionne ceci: « La langue nationale est Kirundi. Les langues officielles sont le Kirundi et les autres langues déterminées par la loi. »<sup>69</sup>

En 2000, l'Accord d'Arusha pour la paix au Burundi a été signé en Tanzanie par 16 sur 19 délégations burundaises en présence de Nelson Mandela. L'Accord interdit toute discrimination, raciale, ethnique, langagière, religieuse etc. En plus, dans l'article 5 il reprend l'article 10 de la Constitution de 1992 en changeant légèrement deuxième partie: « La langue nationale est le Kirundi. Les langues officielles sont le Kirundi et toutes autres langues arrêtées par l'Assemblée Nationale. »<sup>70</sup> La Constitution intérimaire post-transition du 20 octobre 2004 reprend cette formulation et ajoute « Tous les textes législatifs doivent avoir leur version originale en kirundi. »<sup>71</sup> Le texte est confirmé par la Constitution du 18 mars 2005.<sup>72</sup>

---

<sup>67</sup> NDIMURUKUNDO-KURURU, B.: *Problématique de la législation linguistique au Burundi*. [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-ndimurukundo.pdf>

<sup>68</sup> Ibid.

<sup>69</sup> *Acte constitutionnel de Transition, du 6 juin 1998*. [Online] [Consulté le 22. 11. 2012] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/bi1998.htm>

<sup>70</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>71</sup> *Constitution intérimaire post-transition du 20 octobre 2004*. [Online] [Consulté le 22. 11. 2012] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/bi2004.htm>

<sup>72</sup> *Constitution du 18 mars 2005*. [Online] [Consulté le 22. 11. 2012] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/bi2005.htm>

Certains spécialistes pensent que « et les autres langues déterminées par la loi » sert à introduire l'anglais en tant que langue officielle dans le futur.<sup>73</sup>

### **1.3.2 Les langues de l'Administration**

À l'Assemblée nationale, le français et le kirundi sont les langues des débats. Les lois sont rédigées en français, parfois en kirundi. À la Cour, les juges utilisent le kirundi mais leurs comptes rendus sont en français. Les Cours de hautes instances utilisent uniquement le français mais les justiciables peuvent s'exprimer dans leur langue. Cependant, les procès-verbaux sont rédigés en français.<sup>74</sup>

Les documents écrits, c'est-à-dire les formulaires, les règlements, les circulaires etc. sont distribués en français ce qui cause des ennuis aux non-francophones. Cela ne concerne pas la communication avec les fonctionnaires ou les services vu que toute la population burundaise est kirundophone. Les papiers officiels tels que le passeport, la carte d'identité ou la monnaie sont bilingues : en français et en kirundi. Entre les fonctionnaires la langue de travail est le français. Toutefois, la langue orale des Forces armées burundaises est le kirundi.<sup>75</sup>

### **1.3.3 L'enseignement et le français**

Après la guerre civile de nombreuses écoles ont été détruits, grièvement endommagés ou occupés par les réfugiés. La situation est compliquée par les professeurs fréquemment en grève. Quasiment 50 % des enfants ne suivent pas les cours parce que leurs parents ne peuvent pas ou ne veulent pas payer la scolarité. Seulement 35% des enfants burundais savent lire et écrire. En 1982, vu que les professeurs et les classes sont peu nombreux un nouveau système a été introduit. Le professeur travaille dans deux classes dans un jour ce qui est appelé la double vacation et dans certaines agglomérations les écoles temporaires ont été établies. L'école secondaire est fréquentée seulement par 10% des garçons et 3,6% des filles.

---

<sup>73</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 429.

<sup>74</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 26.1.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>75</sup> Ibid.

En 1973, dans le cadre d'une réforme linguistique le kirundi a été introduit dans l'enseignement, dans les médias, la politique etc. Il est donc la langue d'enseignement au primaire mais en même temps, le français est appris dès la première année. Au secondaire le kirundi est une matière et le français est la langue d'enseignement de tous les cours sauf celui du kirundi.<sup>76</sup> En matière de l'enseignement des langues de grandes différences existent entre les écoles privés et publiques. Dans les écoles privées, fréquentés surtout par les enfants des étrangers, domine le français comme la langue de scolarisation. Le Ministère de l'Enseignement a tenté d'introduire l'enseignement intensif de l'anglais dans certaines écoles, surtout à la capitale. L'obstacle à surmonter représente le nombre bas des professeurs de l'anglais.<sup>77</sup> Pour le moment, les élèves reçoivent vers trois et quatre heures d'anglais par semaine et il est prévu qu'ils puissent s'exprimer en français et en anglais.<sup>78</sup>

Ce qui est pour l'éducation supérieur, tout l'enseignement universitaire se déroule en français sauf quelques exceptions dans le Département de Langue et Littérature anglaises. Il est possible d'étudier le français-même dans le Département de Langue et Littérature françaises.<sup>79</sup>

La majorité des examens de certification, des concours et des tests nationaux aussi bien que les tests de recrutement mettent l'accent sur la maîtrise de la langue française qui est donc un instrument de légitimation intellectuelle et sociale.<sup>80</sup>

---

<sup>76</sup> SIMBAGOYE, A. – SOW-BARRY, A.: *Bilinguisme scolaire dans l'enseignement du français en Afrique noire francophone: le cas du Burundi et de la Guinée*. In: Revue des science de l'éducation, Vol. XXIII, n°3, 1997, p. 670. [online] [Consulté le 29.1.2013] <http://id.erudit.org/iderudit/031956ar>

<sup>77</sup> KADLEC, J. : *Francozština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 430.

<sup>78</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>79</sup> FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 249.

<sup>80</sup> MAZUNYA, M. – HABONIMANA, A.: *Les Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamentale Afrique subsaharienne francophone: cas du Burundi*. AUF 2010, p. 12. [online] [Consulté le 29.1.2013] [http://www.bibliotheque.auf.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=273](http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=273)

### 1.3.4 Les médias

Entre 1991 et 1996 à peu près 40 journaux et magazines ont été publiés, à présent ils ne sont que quatre : le quotidien national *Le Renouveau du Burundi*, l'hebdomadaire d'information et d'analyse privé *L'Avenir*, les deux en français, et le hebdomadaire d'État en kirundi *Ubumwe* et bimensuel *Ndogozi y'Uburundi* publié par l'Église catholique en kirundi. Le dernier est distribué seulement à Bujumbura, les autres dans quelques centaines d'exemplaires. Fort irrégulièrement paraissent aussi d'autres journaux comme *Le Patriote*. L'utilisation prépondérante du français dans la presse burundaise s'explique par le nombre limité des lecteurs. En général la presse reste sous le contrôle du gouvernement.<sup>81</sup>

Vu le niveau d'alphabétisation très bas, la radiodiffusion est le mass médium qui se développe le plus au Burundi aussi bien que dans le reste de l'Afrique noire. Le succès de la radio s'explique aussi par la force de la culture traditionnellement orale. En plus, la plupart de la population vit dans les milieux ruraux sur les collines, donc la radiodiffusion est le moyen d'information le plus adapté. En mai 1960, *Radio Télévision Nationale du Burundi* (RTNB) a été créée. Elle diffuse sur une chaîne télévisée et deux chaînes radio : première chaîne diffuse en kirundi, deuxième en français, en anglais et swahili.<sup>82</sup>

Il existe aussi plusieurs radios privées. *CCIB FM+*, financé par la Chambre de commerce avec la mission de promouvoir le mode des affaires, diffuse uniquement en français. *Radio Umwizero (Radio l'Espoir)*, financé par l'Union Européenne, diffuse de 75% en kirundi, ensuite en français et en swahili. Une chaîne religieuse, *Radio Maria*, également émet ses programmes en kirundi, français et en swahili. *Radio Culture* et *Radio Nderagakura*, une radio scolaire, diffusent en kirundi et en français. *Radio Isanganiro (Point de rencontre)* diffuse 90% des émissions en kirundi et 10% en français. La situation est similaire dans le *Radio Ijambo* dont les émissions sont

---

<sup>81</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 29.1.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>82</sup> PALMANS, E.: *Les médias audiovisuels au Burundi*. In: *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004*, p. 85-88 [online] [Consulté le 30.1.2013] <http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>

en majorité en kirundi mais qui diffuse aussi en français. *Radio Ivyziringo (Radio espérance)* diffuse en tous les trois langues mentionnés et l'anglais en plus.<sup>83</sup>

De même, des radios internationales sont présentes. *British Broadcasting Corporation*, qui diffuse en anglais et en kirundi, la *Voix d'Amérique*, qui émet en français et kirundi, et *Radio France Internationale* avec les émissions en français.<sup>84</sup>

L'accès à la télévision nationale reste limité aux villes. Actuellement, la télévision diffuse 6 heures par jour ouvrable, 7 heures pendant le week-end.<sup>85</sup> Le kirundi et le français sont utilisés. Les films et les séries sont diffusés en français et les reportages et les documents en kirundi.<sup>86</sup> Il est possible de regarder les chaînes internationales captées par satellite, directement ou distribué par une société de télédistribution *Télé10*.<sup>87</sup>

### 1.3.5 La situation réelle

Les locuteurs burundais sont d'abord kirundophones et toute la conversation informelle se déroule en kirundi dans la plupart des cas. Le français est parlé dans le milieu scolarisé. Les locuteurs « lettrés » ne font que 1% de la population totale : il s'agit de personnes très scolarisées ayant terminé des études secondaires ou même universitaires. Ils connaissent et utilisent le kirundi, le français burundais mais aussi le français métropolitain et les particularismes belges. Les « peu-lettrés » ou les « non-lettrés » qui ont terminé leur scolarisation au Niveau 1 ou 2, ne maîtrisent que les bases de la langue française nécessaire pour exercer leurs métiers. Vu qu'il s'agit surtout de petits vendeurs ils n'utilisent que la forme orale et leur vocabulaire est limité à la dénomination de leur marchandise, au marchandage du prix et certaines formules stéréotypées. Bien sur, entre ces deux pôles extrêmes on

---

<sup>83</sup> PALMANS, E.: *Les médias audiovisuels au Burundi*. In: L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004, p. 89-92 [online] [Consulté le 30.1.2013] <http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>

<sup>84</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 29.1.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>85</sup> PALMANS, E.: *Les médias audiovisuels au Burundi*. In: L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004, p. 88 [online] [Consulté le 30.1.2013] <http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>

<sup>86</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 431.

<sup>87</sup> PALMANS, E.: *Les médias audiovisuels au Burundi*. In: L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004, p. 88 [online] [Consulté le 30.1.2013] <http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>



trouve une multitude de cas selon le degré et la qualité de scolarisation.<sup>88</sup> Selon les recherches de l'Organisation Internationale de la Francophonie de 2005, on comptait 390 000 francophones au Burundi, ce qui correspondait à 5% de la population totale et 3% des Burundais, c'est-à-dire 234 000 personnes, étaient francophones partiels.<sup>89</sup>

Nous avons mentionné le swahili ou bien le kiswahili, l'autre langue africaine en usage au Burundi. Il est largement utilisé dans les mosquées mais aussi dans les églises. L'État envoie des infirmières swahilophones dans le quartier de Buyenzi, le plus populaire du Bujumbura, dans le cadre d'une campagne en faveur du planning familial ou nomme un personnel swahilophone à l'Hôpital Prince Régent Charles, également le plus populaire.<sup>90</sup>

Selon certaines théories sur l'immigration le kirundi, une langue bantoue, a été transmis par les Hutus et en conséquence les Tutsis ont perdu leur langue ancestrale. Comme nous avons remarqué ci-dessus le kirundi est devenu une langue nationale de tout le pays malgré de nombreuses variétés dialectales.<sup>91</sup>

Dans ce contexte, il ne faut pas oublier l'anglais parlé par les Européens et certains Africains anglicisés, surtout d'origine rwandaise, congolaise et tanzanienne. Le marché international est en développement progressif au Burundi, donc l'anglais se répand dans le monde des affaires en tant que langue véhiculaire.<sup>92</sup>

La répartition de l'usage du français peut être observée sur plusieurs axes. Attaquons d'abord l'axe urbain/rural : Au premier temps le français est la langue de la capitale (25%) et des milieux urbains (21%), dans la campagne le pourcentage de répartition ne monte qu'au 6 ou 7%. Le pourcentage de « connaissance reconnue » monte d'une génération à l'autre. Pour les femmes il passe de 10% à 32% et pour les hommes de 33% à 41%. Dans le milieu social le plus aisé on ne remarque pas des différences. La connaissance du français atteint différents chiffres selon le sexe : chez

---

<sup>88</sup> FREY, C. : *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. EDICEF/AUPELF : Paris 1996, p. 13-15.

<sup>89</sup> VALANTIN, C. : *La Francophonie dans le monde 2006-2007*. Nathan : Paris 2007, p. 17.

<sup>90</sup> FREY, C. : *Au Burundi, le plurilinguisme entre l'ordre et la constatation*. In : Bulletin OFCAN 10, 1995, p. 173.

<sup>91</sup> LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>

<sup>92</sup> Ibid.

les hommes on compte 44% des francophones par contre chez les femmes seulement 28%. La maîtrise d'une langue au Burundi n'a rien à voir avec l'appartenance à tel ou tel groupe ethnique. Le kirundi est la langue de tout les Burundais et la maîtrise du français et du swahili est liée au niveau d'éducation et à la couche sociale. Ce qui est pour le point de vue religieux, on peut constater que les Musulmans sont en général swahilophones et les Chrétiens francophones.<sup>93</sup>

L'emploi de la langue donnée est défini par la situation de communication. Une situation formelle implique l'usage du français, par contre dans les conversations familiales ou amicales les locuteurs utilisent le kirundi. Un texte écrit exige le français, en revanche à l'oral le kirundi est préféré. Un locuteur bilingue choisit la langue par nécessité (selon l'interlocuteur) ou par contingence (attitude « intégriste » ou « progressiste »). Le choix de la langue est aussi motivé par le thème de discours. Un thème d'origine occidentale sera traité en français mais un thème d'origine locale en kirundi.<sup>94</sup>

## **1.4 Les particularités du français**

Le français burundais est légèrement différent du standard. Il est influencé par la civilisation locale, le développement historique mais surtout par les langues locales. Ces différences sont importantes surtout au niveau phonétique, morphosyntaxique et lexicale.

### **1.4.1 La phonétique**

Le système consonantique du kirundi comporte plus ou moins les même phonèmes que le français à l'exception du [R] qui est remplacé par un son vibrant entre [r] et [l]. Le système vocalique du français comprend quinze phonèmes à la différence de celui du kirundi qui n'en a que cinq. La quantité de la voyelle a une fonction

---

<sup>93</sup> FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 246-248.

<sup>94</sup> Ibid., p. 248.

distinctive ce qui entraîne des confusions dans le discours français, surtout entre les différents « e » du français et entre pas les voyelles nasales et orales. En kirundi, tous les mots se terminent par voyelles qui sont prononcées avec tant de faiblesse qu'il est pratiquement impossible d'identifier cette voyelle. Cela pose des problèmes au français qui accentue la fin des mots et qui les termine par une syllabe fermée dans bien de cas, donc la confusion entre de, des, deux, dont etc. est fréquente.<sup>95</sup> Les confusions phonématiques ont l'influence sur l'écrit et sont cause de nombreuses fautes. On trouve *minitieux* au lieu de *minutieux* ou *disparution* au lieu de *disparition*, etc. Ces interférences peuvent être source de mauvaise compréhension : [ã/a] : *en ce moment/ à ce moment*. Il ne faut pas oublier l'influence du français belge dans les cas suivants : WC [wese], VW [vewe] *wagon* [wag ].<sup>96</sup> Encore plus marquante sont les particularités d'accent, de rythme et d'intonation. L'intonation dans les phrases rundi est radicalement différente à celle du français. Le kirundi n'a pas de découpage rythmique, donc beaucoup de Burundais ne respectent pas les groupes rythmiques et découpent les phrases n'importe comment.<sup>97</sup>

### 1.4.2 La morphosyntaxe

Ce qui est pour les particularismes morphosyntaxiques, il faut mentionner les différences dans l'intransitivité ou la transitivité directe ou indirecte des verbes : *accoucher un enfant* au lieu d'*accoucher d'enfant*, *téléphoner quelqu'un* au lieu de *téléphoner à quelqu'un*. Les Burundais également pronominalisent ou dépronominalisent les verbes : *se sympathiser* au lieu de *sympathiser*, *doucher* au lieu de *se doucher*. Les particularismes concernent aussi le genre et le nombre : *qui*, pronom interrogatif accordé au pluriel : *Qui soutiennent Jonas Savimbi ?*, *toilette* (singulier).<sup>98</sup> Les marques du pluriel d'emprunts sont variables et correspondent soit aux normes de la langue d'emprunt soit aux normes françaises :

<sup>95</sup> RAKOWSKA-JAILLARD, C.: *Le français au Burundi*. In: Bull. OFCAN 5, 1984, p. 74-75.

<sup>96</sup> FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 252-253.

<sup>97</sup> RAKOWSKA-JAILLARD, C.: *Le français au Burundi*. In: Bull. OFCAN 5, 1984, p. 75-76.

<sup>98</sup> FREY, C. : *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. EDICEF/AUPELF : Paris 1996, p. 19-20.

on trouve forme invariable *muzungu* (les hommes), rarement variable *muzungus*, ou *bazungu* selon les normes du kirundi ou encore *bazungus* qui mélange les deux normes. Les préfixes de classe des substantifs tendent à disparaître dans l'emprunt : *urugo* > *ruغو* (l'enclos). Le kirundi ne connaît que quatre prépositions, ainsi dans le français burundais on trouve souvent des prépositions qui ne correspondent pas au français standard : *travailler à l'ombre* au lieu de travailler dans l'ombre, « être pris à court » au lieu d'être pris de court, etc.<sup>99</sup>

### 1.4.3 Le lexique

Les mots empruntés au kirundi sont limités aux concepts de la civilisation burundaise traditionnelle, intraduisibles en français ou ne correspondant aux signifiés français. Il s'agit de valeurs traditionnelles : *mushingatahe* (sage), *mwami* (roi), etc. et des instruments de musique : *ikembe*, *inanga*, *umuduri*, etc. (instruments à lames ou à cordes) ou de l'habitation : *ruغو*.<sup>100</sup> On emprunte aussi de dénominations qui désignent les espèces végétales, les animaux : *imamba* (vipère) ou les produits gastronomiques locaux : *ubugali / ubugari* (pâte), *insongo* (bière alcoolisée), *urwarwa* (bière de bananes). De nombreux emprunts désignent les faits propres à la vie sociale et culturelle burundaises : *kubandwa* (culte rituel ou initiatique pratiqué à des occasions importantes pour éloigner la maladie ou malheur), *agasimbo* (danse traditionnelle), etc. Des mêmes champs-lexicaux viennent les emprunts au swahili : *sombe* (plat d'origine congolaise), *pili-pili* (piment), etc. On trouve aussi des emprunts aux langues congolaises ou des emprunts indirects à l'arabe et bien sûr à l'anglais ou d'autres langues européennes : *boss* (patron), *boy* (domestique), *corossol* (cœur de bœuf < portugais), *soko* (marché < arabe : souk), etc. Il ne faut pas oublier les belgicisms : *avant-plan* (premier plan), *entièreté* (totalité), etc. Nous

---

<sup>99</sup> FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 254-255.

<sup>100</sup> FREY, C. : *Au Burundi, le plurilinguisme entre l'ordre et la contestation*. In : Bulletin OFCAN 10, 1995, p. 175.

trouvons également un nombre des calques du kirundi : *être avec un ventre* (être enceinte), *se connaître avec qqn* (connaître qqn).<sup>101</sup>

Parmi les néologismes on compte aussi des créations par fusion ou confusion : *tenir en considération* (tenir compte/prendre en considération), créations par innovation : *mario* (gigolo), par lexicalisation de nom propre ou de marque déposée : *colgate* (dentifrice), par abréviation : *Z.E.P.* (Zone d'Echange Préférentiels), *croco* (crocodile), création par dérivation : *se déhuter* (perdre son statut de Hutu), *siester* (faire la sieste) et la création par composition : *vélo-bananes* (livreur de bananes à vélo).<sup>102</sup>

D'autres néologismes sont créés par l'extension du sens : *croire* (croire, penser, estimer), *faire* (utilisation dans un nombre de contexte plus étendu : faire un accident, faire un fessé), *facture* (facture, note, addition), etc. En revanche, le sens de certains mots est restreint par rapport au français métropolitain : *mèches* (cheveux synthétiques), *jus* (jus de maracudja). Enfin, des termes peuvent avoir le sens différent par rapport au français standard : *zéro* (carrefour),  *cité* (groupe isolé d'immeubles ayant même destination). Parfois, les mots sont employés dans une situation de communication différent par rapport au français standard : *pardon* (utilisé lorsque le locuteur n'est pas responsable d'un désagrément causé à son destinataire), *toi aussi!* (une reproche), etc. Dans certains cas le mot en français burundais renvoie à un autre référent : *la colline* n'est pas seulement un relief du terrain mais aussi une institution sociale, administrative et politique.<sup>103</sup> Dans le français burundais on utilise également des mots déjà archaïques en français standard : *bonne* (bonne d'enfant).<sup>104</sup>

---

<sup>101</sup> KADLEC, J.: Particularités lexicales du français au Burundi. In : Echo des études romanes 4, 2007, p. 20-23.

<sup>102</sup> FREY, C. : *Le français au Burundi. Lexicographie et culture.* EDICEF/AUPELF : Paris 1996, p. 17-18.

<sup>103</sup> Ibid., p. 18-20.

<sup>104</sup> HATUNGIMANA, J.: *Pour une description synchronique des particularités lexicales du français au Burundi.* In: FRANCARD, M., LATIN, D.: *Le Régionalisme lexical.* Duculot: Louvain-la-Neuve 1995, p. 133.

## **1.5 La conclusion**

La position du français au Burundi devient de plus en plus faible. Dans le pays existe une seule langue nationale, kirundi, qui est comprise par l'ensemble de la population ainsi qu'une autre langue véhiculaire n'est pas nécessaire.

Le niveau de la maîtrise de la langue correspond à celui d'éducation. Le français devient la langue d'enseignement à l'école secondaire. Vu que la scolarisation est de base, la connaissance du français des locuteurs peu scolarisés est aussi de base. Les lettrés recourent à telle ou telle langue selon la situation communicationnelle.

En plus, la langue de Molière est vue comme un mal nécessaire, elle est liée à l'époque coloniale tandis que l'anglais n'a pas de connotation similaire. C'est une langue du monde moderne, des technologies informatiques et du monde des affaires, qui est devenue la lingua franca de notre époque. Les dirigeants commencent peu à peu à favoriser l'apprentissage et l'utilisation de l'anglais aux dépens de celle du français.

## 2 RWANDA

Dans la région des Grands Lacs on trouve le Rwanda qui a beaucoup en commun avec le Burundi. Son histoire est étroitement liée à celle du Burundi. La situation linguistique est presque pareille.



### 2.1 La situation géographique et démographique



La République du Rwanda est un pays assez petit en Afrique centre-orientale dans la région des Grands lacs. Au nord il voisine avec l'Ouganda, au sud avec le Burundi, à l'Ouest avec la République Démocratique du Congo et à l'Est avec la Tanzanie.<sup>105</sup>

La superficie du Rwanda est 26 338 km<sup>2</sup> ce qui correspond plus ou moins à la Belgique. À cause de son caractère montagneux, avec l'altitude moyenne de plus

de 1000 m, le Rwanda est surnommé « le pays aux mille collines ». Les montagnes les plus hautes se trouvent à la frontière avec l'Ouganda et le Congo-Kinshasa. Le point culminant est le volcan Karisimbi de 4 519 m de l'altitude.<sup>106</sup> À l'Ouest et le Nord - Est se trouve une petite forêt pluviale. Au total, il existe 23 lacs au Rwanda et de nombreux fleuves dont certains forment la source du Nil.<sup>107</sup>

Le Rwanda est le pays avec la plus grande densité du peuplement en Afrique : on compte plus de 400 habitants sur un kilomètre carré. On estime à peu près 11 millions habitants et le nombre augmente malgré tout. La capitale Kigali compte plus de 700 000 habitants. Dans les autres villes le nombre ne dépasse pas

<sup>105</sup> NKUNZUMWAMI, E. : *La Tragédie Rwandaise. Historique et Perspectives*. L'Harmattan : Paris 1996, p. 13.

<sup>106</sup> *Rwanda*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.1.2013] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html#top>

<sup>107</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 12.

100 000.<sup>108</sup> La fertilité est estimée à 4,81 enfants par femme en 2012. Toutefois la mortalité infantile monte à 62,51 morts sur 100 000 nouveau-nés. Presque la moitié de la population (42,6 %) a moins de 14 ans, 55% des habitants a entre 15 et 64 ans et seulement 2,4% des Rwandais dépasse l'âge de 65 ans. L'âge moyen est donc 18,8 ans. L'espérance de vie monte à 58,44 ans.<sup>109</sup>

La majorité de la population est d'origine hutue (85,5%), les Tutsis représentent 14% des habitants et les Twas 0,5%. Il semble que trois quarts des Twas soient devenus les victimes du génocide en 1994. En ce qui concerne les croyances, 65% des habitants se dit chrétiens, 25% animistes et 10% les musulmans.<sup>110</sup>

## 2.2 L'histoire

Jusqu'à l'indépendance le Rwanda partage son histoire avec le Burundi. Faisons un bref résumé suivi des événements post-coloniales.

### 2.2.1 Avant les indépendances

Le territoire a été peuplé vers VIII<sup>e</sup> siècle par les Twas et entre X<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles les Hutus et les Tutsis s'y sont installés. À partir de XVI<sup>e</sup> siècle la région s'est organisée en royaumes avec un roi (mwami) en tête. Le système politico-administratif, social et économique a été mis en place et les territoires ont été gouvernés par des chefs. Les « chefs des pâturages » étaient en général d'origine tutsie et les « chefs des terres » d'origine hutue. L'organisation militaire était dirigée par les « chefs d'armée » recrutés le plus souvent parmi les Tutsis, les soldats venaient des deux ethnies. Les Tutsis et Hutus vivaient en paix.<sup>111</sup> La société rwandaise n'a pas eu la tradition écrite. Son histoire a été transmise uniquement à l'oral donc elle a été influencé par idéologie de la dynastie au pouvoir. On parle de

---

<sup>108</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 442.

<sup>109</sup> *Rwanda*. In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.1.2013] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html#top>

<sup>110</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 442.

<sup>111</sup> LECLERC, J. : *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>



« l’histoire-légende. » Ce sont les missionnaires et les colonisateurs européens qui l’ont mis en écrit.<sup>112</sup>

Le Rwanda fait partie du territoire appelé Les Grands Lacs, donc le découvert et l’administration coloniale allemande aussi bien que belge étaient identiques avec ceux du Burundi décrits dans la première chapitre.

### 2.2.2 La décolonisation

Dans les années 1950 le mouvement de la décolonisation s’est développé. L’élite tutsie aimerait sortir de la dominance des Belges. Par contre les Hutus déclarent la « double colonisation » : par les Tutsis et par les Belges. Donc ils exigent d’abord se débarrasser des Tutsis. Les Belges se sentent trahis par les Tutsis et commencent à privilégier les Hutus. L’Église qui tenait dans ses mains l’enseignement encourage la formation de l’élite hutue.<sup>113</sup> En juillet 1957 le *Manifeste des Bahutus*, dont le titre original est *Note sur l’aspect social du problème racial indigène au Rwanda*, est publié. Ce document critique le monopole politique, socio-économique et culturelle des Tutsis. Le but du manifeste était de promouvoir et développer les Hutus. La tension dans le pays monte.<sup>114</sup>

Suite à la mort du roi Mutara III en 1959 commence « la révolution sociale » qui arrive à remplacer « le pouvoir minoritaire tutsis » par « le pouvoir majoritaire hutu ». Le nouveau roi Kigeli V était un partisan de l’élite tutsies mais dans les élections le *Parti pour l’émancipation des Hutus* (PARMEHUTU) a gagné. La tension a abouti à une guerre civile où les milliers des Tutsis ont été pourchassés et tués. Plus de 200 000 Tutsis sont partis en étranger aussi bien que le mwami. En janvier 1961 les Hutus, soutenus par les Belges, ont proclamé la République, peu après la monarchie tutsie a été rejetée par un référendum.<sup>115</sup>

---

<sup>112</sup> NSENGIMANA. I. : *Le Rwanda et le pouvoir européen (1894-1952). Quelles mutations ?* Peter Lang SA : Berne 2003, p. 4.

<sup>113</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>114</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 92.

<sup>115</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

### 2.2.3 La République du Rwanda

Le PARMEHUTU a dominé la vie politique pendant les dix premières années de l'indépendance. Ils se sont inspirés par la « démocratie majoritaire » et par tous les moyens ils cherchent à maintenir Hutu Power et faire du Rwanda un « État hutu ».<sup>116</sup> Le premier président était Grégoire Kayibanda, le fondateur du PARMEHUTU. Il reste au pouvoir depuis 1961 jusqu'à 1973. Au début il s'appuyait sur l'Église catholique qui a ainsi gardé son statut quo et a pu influencer la vie des Rwandais. La relation entre le PARMEHUTU et l'Église n'était pas amicale, elle découlait de la besoin pragmatique et de l'existence d'un ennemi commun. Les premiers massacres entre les Hutus et les Tutsis ont causé une grande fluctuation des gens dans la région des Grands Lacs : entre 1959 et 1963 environ 300 000 Tutsis ont trouvé un refuge dans les pays voisins. Ces Tutsis exilés ont été appelés *inyenzi*, c'est-à-dire les « cancrelats ». En décembre 1963, inyenzi ont attaqué le Rwanda depuis le Burundi mais ils ont été battus aussitôt et le gouvernement a profité de la situation pour mettre en place des représailles contre les Tutsis rwandais et tous les politiciens tutsis ont été exécutés. Dans les années 1970 le régime est devenu de plus en plus faible. Suite à une attaque tutsie et les massacres, le 5 juillet 1973 un coup d'État a eu lieu. Le président Kayibanda a été arrêté et condamné aux arrêts domiciliaires. Trois ans plus tard il est mort à cause du traitement cruel et la faim.<sup>117</sup>

Le nouveau régime a gardé le principe *rubanda nyamwinshi* : un système des quotas ethniques dans l'administration, l'armée et les écoles. Deux membres du parlement sur soixante-dix étaient d'origine tutsie, il n'y avait qu'un seul bourgmestre tutsi, un seul officier tutsi dans l'armée et un seul ministre tutsi. Donc la plupart des Tutsis a travaillé dans le secteur privé. Ils ont été dominants dans le domaine d'entreprise ce qui leur a permis d'économiser plus d'argent et entretenir les contacts avec les sociétés étrangères. Les étrangers ont marié les femmes Tutsies dans la plupart de cas. Tout cela a provoqué une jalousie extrême des Hutus. En 1974 le parti *Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement* (MRND) a été fondé.

---

<sup>116</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>117</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 109-114.

L'appartenance à MRND était obligatoire pour tous les citoyens. La première Constitution du gouvernement militaire de Juvénal Habyarimana admise en 1978 a confirmé le rôle exceptionnel du président dont les pouvoirs étaient très larges. L'inégalité a été instituée par le régime. La région du Nord, d'où venait Habyarimana, était privilégiée. Un système hiérarchique a été développé. Au sommet se trouvait le président, ensuite la partie MRND et au-dessous le gouvernement, le parlement (*Conseil National du Développement*) et les autres institutions. La position privilégiée de l'armée était marquante de même.<sup>118</sup> La justice est paralysée par les directives de parti. Les procès politiquement motivés se succèdent. Tous ceux qui expriment ouvertement leur désaccord avec le régime sont condamnés. La France, la Belgique et d'autres puissances étrangères ferment les yeux. De même l'éducation a été sous le contrôle de l'État. Les élèves sont menés à apprendre sans analyse la Constitution. Ils apprennent par cœur les biographies officielles des principaux dignitaires de régime. L'histoire officielle est basée sur la glorification de la période récente et sur le mépris de tout apport tutsi.<sup>119</sup> Les étudiants tutsis ont été discriminés et en février et mars 1973 ils ont été tous expulsés des écoles. En même temps tous les employés tutsis ont été renvoyés. La qualité de l'éducation a baissé ce qui s'est projeté dans la situation économique. La politique de ségrégation et le chute des prix des commodités exportés ont causé une crise économique qui culmine en 1988.<sup>120</sup>

En octobre 1990 les Tutsis réfugiés en Ouganda ont attaqué le Rwanda. La France, la Belgique et quelque pays centre-africains ont envoyé des troupes pour renforcer l'État. Les Tutsis réunis en *Front patriotique rwandais* (FPR) ont été soutenus par les États-Unis et la Grande Bretagne.<sup>121</sup> Peu après le début de la guerre civile commencent les premiers massacres des Tutsis. Entre 1990 et 1993 les gens ont été forcés à massacrer ces voisins tutsis dans le cadre d'*umuganda*, des travaux communautaires. Le bilan des massacres monte à quelques milliers de morts cependant les organisations internationales et les États ne se sont pas intéressés au

---

<sup>118</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 114-117.

<sup>119</sup> NKUNZUMWAMI, E.: *La Tragédie Rwandaise. Historique et Perspectives*. L'Harmattan: Paris 1996, p. 128-131.

<sup>120</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 119-122.

<sup>121</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

problème à ce moment-là.<sup>122</sup> Même si en 1991 le multipartisme a été reconnu, l'extrémisme hutu s'est radicalisé et la violence continue. En 1993 à Arusha en Tanzanie un accord sur le partage du pouvoir entre le MRND, le FPR et les partis d'opposition a été signé mais il n'a jamais été appliqué.<sup>123</sup>

En retournant de Daar es Salaam à Kigali le 6 avril 1994 l'avion Falcon 50 avec les présidents hutus du Rwanda et Burundi a été abattu par des tirs de missiles. La mort du président a immédiatement provoqué des massacres des Tutsis.<sup>124</sup> La radio invite les Hutus à tuer tous les « cancrelats » (Tutsis), à les regrouper dans des lieux destinés à les « protéger » et à pourchasser les survivants. Ni l'Église catholique ni les Nations Unis n'ont pas réussi à protéger les Tutsis, le gouvernement des États-Unis a refusé d'intervenir et la France a soutenu les Hutus. On estime entre 600 mille et un million de morts. Vers deux millions Hutus se sont réfugiés dans les pays voisins ou dans une zone de sécurité provisoire mis en place par l'ONU. Les rebelles Tutsis et les Hutus modérés du FPR réfugiés en Ouganda, Tanzanie et Congo-Kinshasa se préparent à la prise du pouvoir. Ils entrent en Rwanda et s'emparent de la capitale Kigali. Le Front patriotique rwandais a formé un gouvernement d'« union nationale » sans les représentants du MRND accusé responsables de génocide. Plus de 200 mille Hutus ont été tués ou ont succombé aux épidémies ou aux privations ou ont été massacrés dans les camps au Congo-Kinshasa.<sup>125</sup>

#### **2.2.4 Le Rwanda après le génocide**

Le nouveau régime tutsi a été répressif avec un fort composant militaire. La Ligue rwandaise pour les droits de l'homme et les organisations internationales ont dénoncé le climat de suspicion et les arrestations arbitraires. Le retour des réfugiés, demandé par le gouvernement de Zaïre, est retardé. En 1997 l'armée rwandaise a aidé aux insurgés avec Laurent-Désiré Kabila en tête à détrôner le roi congolais Mobutu et

---

<sup>122</sup> ZÁHORŮK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 125-126.

<sup>123</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>124</sup> KADLEC, J.: *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 443.

<sup>125</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

elle a profité de la situation pour pourchasser les Hutus réfugiés à Zaïre en collaboration avec la minorité tutsie vivante au Congo. On compte environ 200 mille morts. En avril 1998, suite à l'exécution publique de 22 personnes condamnées de génocide, le Rwanda a suspendit la mission de Haut-Commissariat aux droits de l'homme de l'ONU et a expulsé son porte-parole.<sup>126</sup> Le rétablissement de la paix était très difficile. Au Rwanda, cohabitent les Tutsis et les Hutus dont environs 400 mille sont retournés d'Ouganda et Tanzanie anglophones. Il a fallu beaucoup de temps pour rompre la résistance des milices hutues. Les confrontations avec les civils étaient fréquentes. On les a soupçonnés de soutien aux insurgés.<sup>127</sup> En 2002, les tribunaux populaires *gacaca* (« la pelouse » ou « la justice sur la pelouse ») avec une tradition précoloniale ont été mis en place. Ils ont été chargés de juger les crimes liés au génocide.<sup>128</sup>

En 2000, un général d'origine tutsie Paul Kagame a remplacé Pasteur Bizimunga dans la fonction du président de la république. En 2003, ont eu lieu les premières élections après le génocide et une nouvelle Constitution a été approuvée. La situation économique est en crise. La plupart des habitants travaille dans l'agriculture pour leurs propres besoins. Sur les plantages, on cultive le café, le thé et le tabac. On exploite l'étain, le wolfram, l'or et le bois. L'industrie n'existe pas au Rwanda. Le transport et la Santé publique sont de niveau très bas. En plus, il n'y a pas de voies ferroviaires. Néanmoins, dans ces dernières années le développement est assez favorable. Le produit intérieur brut est vers 10% et la sécurité dans le pays a augmentée.<sup>129</sup>

La présence des femmes dans la politique rwandaise depuis 1994 est remarquable. En 1994, il y avait dix femmes dans le parlement, en 1999, un quart des sièges appartenaient aux femmes et en 2003, trente-neuf sièges du quatre-vingt. Les femmes occupent des postes importants tels que ministres, juges, ambassadeurs, députés.<sup>130</sup>

---

<sup>126</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>127</sup> KADLEC, J.: *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 444.

<sup>128</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 146.

<sup>129</sup> KADLEC, J.: *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 444.

<sup>130</sup> ZÁHORÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 153.

À cause du génocide le nombre des contaminés par le virus HIV a augmenté mais grâce à l'aide du gouvernement et des donateurs étrangers il existe un système de support et les médicaments sont accessibles même à la campagne. La fondation de Bill Clinton et celle de Bill Gates ont joué un rôle cardinal.<sup>131</sup>

Le programme Vision 2020 a pour le but le développement technologique et sociale des pays africains. Au Rwanda on remarque un succès. On fait des investissements dans l'enseignement de nouvelles technologies et l'éducation des femmes. On cherche à développer le tourisme, surtout l'écotourisme. Les prisonniers condamnés pour des crimes graves participent à la construction des réseaux routiers et ainsi ils peuvent réduire leurs peines.<sup>132</sup>

## **2.3 La situation linguistique**

La situation au Rwanda est similaire à celle au Burundi. La majorité de la population est rwandophone, donc parle le kinyarwanda, une langue bantoue avec un nombre des dialectes. Parmi les langues minoritaires on peut citer le kiswahili, le kirundi, le lingala et bien sûr le français et l'anglais. Le gouvernement cherche à imposer le multilinguisme dans le pays et la position du français devient de plus en plus faible.

### **2.3.1 La politique linguistique au Rwanda**

Selon l'article 4 de la Constitution du 10 juin 1991 le français et le kinyarwanda étaient les langues officielles, en plus le kinyarwanda est une langue nationale. Après le génocide la Rwanda a fait face à 800 000 des réfugiés tutsis anglophones qui ont repris le pouvoir. Donc, la formulation a été modifiée lors de la révision de la *Loi fondamentale* du 18 juin 1996 en ajoutant l'anglais comme troisième langue officielle.<sup>133</sup> Dans l'article 5 de la Constitution du Rwanda adoptée par le référendum le 3 juin 2003 on lit : « La langue nationale est le kinyarwanda. Les langues

---

<sup>131</sup> ZÁHORŮK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012, p. 154.

<sup>132</sup> Ibid., p. 154-155.

<sup>133</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

officielles sont le kinyarwanda, le français et l'anglais.»<sup>134</sup> Cependant, conformément à la *Loi organique* n° 7/96 du 6 juin, les lois sont rédigés en tous les trois langues mais « le texte original est celui rédigé en kinyarwanda » ce qui fait penser que les textes en français et en anglais sont de simples copies. Cette affirmation est contraire à la *Loi fondamentale*.<sup>135</sup>

### 2.3.2 La justice et l'Administration

Dans le domaine de la justice au niveau de la conversation orale il n'existe pas de problème car l'ensemble de la population parle kinyarwanda. La situation est contraire quant aux documents écrits. Avant 1996, tous les documents ont été écrits en français mais aujourd'hui il faut trois versions : en kinyarwanda, en français et en anglais. Toutefois les juges trilingues sont rares, donc la plupart des documents ne sont rédigés qu'en français ou en anglais et il faut les traduire.<sup>136</sup>

En ce qui concerne l'Administration, comme les autres secteurs, la communication orale entre les fonctionnaires et les services à la population ne pose pas de problème puisque tout le monde maîtrise le kinyarwanda. Par contre, les documents écrits étaient rédigés uniquement en français et maintenant souvent uniquement en anglais. Donc, la majorité des gens ne sont pas capables de lire les formulaires, les règlements, etc. Alors le trilinguisme reste symbolique parce que les documents sont soit en français soit en anglais.<sup>137</sup>

### 2.3.3 La langue d'enseignement

Après les événements tragique de l'année 1994, les écoles ont été détruites et le système scolaire effondré. Mais la situation s'améliore grâce à l'aide des organisations internationales comme l'UNICEF. L'enseignement au premier cycle du secteur primaire a été dispersé en kinyarwanda. Au deuxième cycle le kinyarwanda et le français alternaient. Selon l'article 64 de la loi n°14/1985

---

<sup>134</sup> MUNYANKESHA, P. : *Quel avenir pour le français dans la nouvelle politique linguistique du Rwanda?* In : Les Cahiers du GRELCEF. N°2, Mai 2011, p. 135. [Online] [Consulté le 2.2.2013] [http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrelcef\\_02\\_text03\\_munyankesha.pdf](http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrelcef_02_text03_munyankesha.pdf)

<sup>135</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>136</sup> Ibid.

<sup>137</sup> Ibid.

du 29 juin 1985 l'enseignement aux écoles secondaires se faisait en français et en kinyarwanda et les cours déterminés par le Ministre doivent être enseignés en kinyarwanda obligatoirement. Après une vague des immigrés des pays voisins anglophones, l'Ouganda et Tanzanie, en 1996, le Rwanda a du faire face à un nouveau problème. De nombreux élèves n'ont pas été capables de lire et écrire en français. Donc le Ministère de l'Éducation a lancé des cours intensifs de français et d'anglais dans les écoles, surtout au niveau secondaire et universitaire.<sup>138</sup> Lors d'une conférence de presse à Kigali le 17 octobre 2008, le gouvernement a annoncé qu'à partir de 2010 l'enseignement de tous les niveaux serait dispensé uniquement en anglais. Ce choix a étonné beaucoup d'intellectuels vu que 98% de professeurs sont francophones et seulement 2% anglophones. Les dirigeants du pays proclament que la vision est de rendre les enfants plus compétents et ainsi développer le pays.<sup>139</sup> Pour réussir dans le monde des affaires, fort anglophone, les commerçants et les hommes d'affaires sont forcés à maîtriser l'anglais. En plus, les pays anglophones offrent plus de bourses d'études ce qui motive les étudiants rwandais à étudier cette langue. L'anglais domine aussi dans le monde de nouvelles technologies et l'informatique.<sup>140</sup>

Le 24 novembre 2006, le Rwanda a rompu ses relations diplomatiques avec la France, qui avait joué un rôle remarquable dans le génocide de 1994. Quatre jours plus tard, les émissions du *Radio France International* au Rwanda ont été fermées. Par contre, le pays a manifesté un désir d'adhésion au Commonwealth et le 30 novembre 2009 il en est devenu le membre. Certains pensent que cela est une raison d'admission de l'anglais en tant que la langue d'enseignement et la dégradation du français à la matière.<sup>141</sup>

Le développement de l'enseignement est une priorité de l'État. Le nombre des écoles augmente. En 2007, on comptait 2 370 écoles primaires avec 2 150 430 écoliers et 643 écoles secondaires avec 266 518 élèves. En 2006, les 19 établissements

---

<sup>138</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>139</sup> MUNYANKESHA, P. : *Quel avenir pour le français dans la nouvelle politique linguistique du Rwanda?* In : Les Cahiers du GRELCEF. N°2, Mai 2011, p. 137-138. [Online] [Consulté le 2.2.2013] [http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrelcef\\_02\\_text03\\_munyankesha.pdf](http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrelcef_02_text03_munyankesha.pdf)

<sup>140</sup> NTAKIRUTIMANA, E. : *Le Français au Rwanda*. In : OFCAF, n° 25, 2010, p. 24

<sup>141</sup> Ibid., p. 24-25.



supérieurs avec 44 676 étudiants. En fait, ces chiffres nous révèlent le nombre des francophones et anglophones. Bien sûr il ne faut pas oublier que le niveau d'acquisition de la langue est différent selon le niveau d'éducation.<sup>142</sup>

### 2.3.4 Les médias

La presse est publiée en kinyarwanda, anglais et français. Le plus vieux journal *Kinyamateka* a été fondé en 1933 mais il n'existe plus aussi bien que *Le Messager* et *Le Partisan*, les quotidiens en langue française, et *The Rwanda Time* anglophone.<sup>143</sup> Le début des années 1990 est marqué par la floraison de la presse au Rwanda. Entre 1900 et 1994, soixante-dix titres ont été créés, quelques-uns de façon éphémère. Le génocide change profondément la situation : la presse a été presque détruite parce qu'une moitié des journalistes ont été tués ou se sont enfuis. Après le génocide, en 1995, a apparu la presse rwandaise anglophone ce qui est une nouveauté.<sup>144</sup> À nos jours, *Journal officiel de la République du Rwanda*, *Intego* et *La Relève* paraissent en français. *Imwaho* et *Nyabarongo* sont publiés en kinyarwanda. Il existe aussi des « journaux réguliers » tels que *Ukuri (La Vérité)*, *Ingabo (Le Bouclier)*, *The Newslines*, *Umuseso (L'Aube)*, *Rwanda Herald*, *Rwanda Times* et *Grands Lacs Hebdo*.<sup>145</sup>

Dans les médias oraux on remarque la prédominance du kinyarwanda, surtout à la radio nationale. En kinyarwanda 86,5% des minutes des émissions sont diffusées, en anglais on compte 4,4% des minutes, en français 4% et en swahili 5,1%. L'utilisation majoritaire de la langue nationale dans la radio s'explique par une forte tradition orale. En plus, après le génocide qui a détruit le pays, il y a de nombreux défis auxquels il faut sensibiliser la population kinyarwandophone.<sup>146</sup> *Radio-Rwanda*, successeur de la radio nationale, est l'émetteur principal considéré ayant « une langue des bois ». Quant aux radios internationales, citons *BBC World Service*

---

<sup>142</sup> NTAKIRUTIMANA, E. : *Le Français au Rwanda*. In : OFCAF, n° 25, 2010, p. 26.

<sup>143</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 5.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>144</sup> PALMANS, E. : *La liberté de la presse au Rwanda et au Burundi*. In : L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2002-2003. Anvers 2003, p. 51-52.

<sup>145</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 5.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>146</sup> NTAKIRUTIMANA, E. : *La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière*. ODSEF : Québec 2012, p. 17-18.

qui, grâce à un accord avec l'Office rwandais d'information et de radiodiffusion (ORINFOR), peut transmettre les émissions dans tous les quatre langues. Une demi-heure est réservée à la diffusion en kinyarwanda. Sur des ondes courtes *Voice of America* diffuse une heure par jour en kinyarwanda. Les deux chaînes sont très écoutées.<sup>147</sup>

À la télévision rwandaise l'anglais est en tête. Cette langue est usée 42,7% des minutes de l'émission. Le kinyarwanda se trouve au deuxième place avec 36,8% des minutes, troisième place est occupé par le français avec 14,4%. Le reste, 6,1% du temps est réservé au swahili. Cette situation est facile à expliquer : la plupart des émissions sont d'origine étrangère (SABC, BBC, CNN) parce que l'élaboration d'une émission télévisée est chère.<sup>148</sup>

### **2.3.5 La pratique du français au Rwanda**

Dr Béatrice Yanzigiye et Dr Cyprien Niyomugabo de *Kigali Institut of Education* ont mené une enquête auprès de 150 personnes : les enseignants de français, les étudiants du département de littérature à l'Institut Supérieur de Pédagogie de Kigali et les locuteurs de français parmi les petits commerçants à Kigali. Ils distinguent trois sortes de locuteurs : acrolectaux, mésolectaux et basilectaux.<sup>149</sup>

Les francophones acrolectaux maîtrisent et utilisent le français standard, c'est-à-dire le français hexagonal. De tous les répondants les 97% ont affirmé parler la langue standard. Il est à noter que 93 % des locuteurs acrolectaux a appris le français avec un enseignant blanc, c'est qui n'est plus courant au Rwanda actuel. Les locuteurs francophones de ce groupe forment les « quartiers latins » réputés pour le niveau haut du français. Toutefois, l'accent de ces locuteurs, dans la majorité les professeurs du français, est influencé par le kinyarwanda, leur langue vernaculaire. Il y a des locuteurs qui essayent de parler comme les natifs français, ils essayent de « parler comme les Blancs ». Dans la plupart de cas il s'agit de jeunes professeurs qui

---

<sup>147</sup> LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 5.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

<sup>148</sup> NTAKIRUTIMANA, E. : *La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière*. ODSEF : Québec 2012, p. 18.

<sup>149</sup> NIYOMUGABO, C., YANZIGIYE, B. : *Pratique sociale du français au Rwanda*. In : *Synérgies Afrique des Grands Lacs*, n° 2, 2013, p. 190.

viennent de terminer ses études universitaires en France. Au Rwanda il manque un cadre d'apprentissage et de pratique du français standard. Les locuteurs acrolectaux utilisent les mots rares lors de leurs discours.<sup>150</sup>

Pour les locuteurs acrolectaux au Rwanda le phénomène d'alternance de codes, « code switching » est typique. C'est-à-dire ils utilisent alternativement deux ou plusieurs langues dans un même discours. Cette alternance de langue est un résultat de métissage culturel qui domine les intellectuels rwandais. Ils ont besoin de manifester leur double appartenance sans cesse.<sup>151</sup> Nous avons observé cette tendance également dans les commentaires sous les articles journalistiques en-ligne.

Le groupe de locuteurs mésolectaux est formé des professeurs et des étudiantes stagiaires qui préparent leur enseignement en bon français mais qui seulement lisent leurs notes lors de cours. À l'oral ils ont de graves difficultés à s'exprimer, ils souffrent d'une insécurité linguistique dans la production orale. Ils ont suivi l'éducation secondaire en français mais leur niveau a abaissé. Ils ne pratiquent le français que dans le campus pendant les cours car la communication quotidienne est menée en kinyarwanda.<sup>152</sup>

Vu que les étudiants ne lisent pas ils ne maîtrisent pas le français écrit et ils font de graves erreurs. Souvent, ils écrivent en phonétique et leurs écrits sont fort influencés de l'orthographe du kinyarwanda. À l'oral ils sont caractérisés par le français des « plutôt » parce qu'ils font intervenir le terme « plutôt » très souvent dans leurs discours. La cause probable en est l'insuffisance du vocabulaire ou les oublis.<sup>153</sup>

Les locuteurs de niveau basilectal utilisent une sorte de mélange, le « kinyafrançais » qui est considéré une variété du français actuellement utilisée au Rwanda. Lors de l'enquête, mentionnée au-dessus, un répondant suivant les cours du FLE a dit : « *Moi, je parle français because iyo bavuga je comprends very well et j'essaie parler comme ça.* » Il déclare qu'il parle français et qu'il le comprend. Un autre locuteur de niveau d'études primaire a déclaré : « *je parle mal français ariko*

---

<sup>150</sup> NIYOMUGABO, C., YANZIGIYE, B. : *Pratique sociale du français au Rwanda*. In : Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 2, 2013, p. 192-193.

<sup>151</sup> Ibid., p. 193.

<sup>152</sup> Ibid., p. 193-194.

<sup>153</sup> Ibid., p. 194.

*français ni ma langue* » ce qui veut dire « je parle mal le français mais le français est ma langue ». Cette mixture apparait à l'oral comme à l'écrit.<sup>154</sup>

Selon Valantin, on compte 609 000 francophones au Rwanda, cela correspond à 7% de la population, et 174 000 francophones partiels, c'est-à-dire 2% des habitants.<sup>155</sup>

## 2.4 Les particularités du français

Vu que les langues kirundi et kinyarwanda sont très proches les particularités du français dans les deux pays ne diffèrent pas beaucoup. Cependant, nous y allons consacrer quelques pages.

### 2.4.1 La phonétique

Le vocalisme est plus touché que le consonantisme. Dans le système vocalique on observe la dénasalisation quelque soit la position de la voyelle nasale dans le mot. En kinyarwanda n'existent que les voyelles postérieures, donc les labiales antérieures sont délabialisées : [y] > [i]. Le passage de la série antérieure à la postérieure, c'est-à-dire la vélarisation est courante également : [y] > [u]. En kinyarwanda la voyelle initiale n'est pas prononcée et cette règle passe aussi au français du Rwanda. La fermeture du timbre à l'intérieur de la série est aussi typique pour le français local [e] > [i], p. ex. le mot *équipe* sera prononcé [ikipi]. Les mots en kinyarwanda finissent par une syllabe ouverte donc les locuteurs rwandais ont tendance à ajouter une voyelle secondaire à la fin de tels mots : [s] > [si]. Donc, selon les critères mentionnés le mot *eucalyptus* se prononce [kalitusi]. Quant au consonantisme, il ne change pas en général. Mais on observe l'oscillation entre [l] et [r].<sup>156</sup>

---

<sup>154</sup> NIYOMUGABO, C., YANZIGIYE, B. : *Pratique sociale du français au Rwanda*. In : Synergies Afrique des Grands Lacs, n° 2, 2013, p. 195-196.

<sup>155</sup> VALANTIN, C. : *La Francophonie dans le monde 2006-2007*. Nathan : Paris 2007, p. 17.

<sup>156</sup> SHYIRAMBERE, S. : *Le français au Rwanda et au Burundi*. In : VALDMAN, A. : *La français hors de France*. Champion : Paris 1979, p. 481-482.

## 2.4.2 La morphosyntaxe

En kinyarwanda le genre des substantifs et adjectifs aussi bien que l'accord du déterminant-déterminé n'existent pas. On trouve le genre naturel des êtres animés lequel les locuteurs rwandais utilisent également dans le discours français. De même, l'usage des prépositions est différente : au lieu de *chez* on utilise *avec*, *à* et *dans* sont remplacés par *en*. Le verbe pronominal *se fiancer* est remplacé par *fiancer qqn* et le verbe *accompagner* est utilisé sans la préposition.<sup>157</sup>

## 2.4.3 Le lexique

Les emprunts à d'autres langues sont fréquents. Le français rwandais a emprunté au kinyarwanda p.ex. *abaseven* (soldat rwandais combattant dans l'armée britannique de la Seconde guerre mondiale), *agaseke* (petit panier), *amacunda* (babeurre), *amarwa* (boisson de la farine de manioc), *inzoka* (mal au ventre), *umuganda* (service communautaire), etc. Mais le français local emprunte aussi au swahili, à l'arabe ou à l'anglais. Ainsi les Rwandais utilisent le mot swahili *kadogo* (enfant soldat, jeune homme, soldat de rang inférieur), les mots arabes comme *afande* (commandant), *barza* (terrasse), parmi les mots empruntés à l'anglais on trouve *cash* (argent), *home* (résidence universitaire), *honorable* (député), *sekeni* (second hand, vêtement de second hand).<sup>158</sup> On trouve aussi des emprunts aller-retour dont le sens est différent : *couteau* (objet nouveau, neuf et beau), *politique* (intrigue, démagogie), *pantalon* (short assez large descendant jusqu'aux genoux). Les Rwandais utilisent aussi beaucoup de belgicisms : *ajout* (ajoute), *baccalauréat* (licence), *mettez-vous* (asseyez-vous), *tirer son plan* (se débrouiller), *toquer* (frapper à la porte), *babillard* (panneau d'affichage), *vidange* (consigne), etc. Le terme espagnol *amigo* est passé dans le français local via français belge dans le sens « prison ». Les canadianismes sont aussi utilisés : *accommoder* (essayer d'aider qqn), *barrer la porte* (fermer à clé), *élévateur* (ascenseur), *pâte à dents* (dentifrice).<sup>159</sup> Parmi les néologismes on trouve aussi des calques: *serpents* (coliques). En kinyarwanda il n'existe qu'un terme qui exprime l'idée du succès (*gu-tsi-nda*), par contre la langue française emploie

<sup>157</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*, VUP: Olomouc 2012, p. 447.

<sup>158</sup> Ibid., p. 447-448.

<sup>159</sup> JOUANNET, F.: *Le français au Rwanda: enquête lexicale*. GERLA-SELAF: Paris 1984, p. 26-27.

plusieurs termes propres à chaque cas : remporter une victoire, gagner, réussir, obtenir gain, battre etc. Ainsi les Rwandais qui traduisent par *gu-tsi-nda* l'idée de succès, emploient indistinctement toutes ces expressions : *vaincre aux examens*, *réussir au tribunal*, etc. Parmi les calques sémantiques appartiennent aussi *maison en arbre* (maison en bois) ou *il tombe* (il pleut).<sup>160</sup> L'autre procédé néologique est la préfixation : *insérieux*, *cochonerie* (porcherie), *copion* (antisèche), *dérangeur*, *feuilleur* (chaman), *limonaderie*, *commissionner* (acheter), *cravater* (mettre une cravate), *génocider* (tuer lors de génocide), *réfectionner* (réparer), etc. Certains mots ont été créés par composition : *aide-mémoire* (antisèche), *carreau-carreau* (vêtement à carreau), *faux-types* (escrocs), *femme libre* (prostituée), *gros-michel* (sorte de grands bananes sucrés), *mariage coup d'état* (mariage sans accord des parents), *merci-kagame* (baccalauréat passé un an après le génocide en 1994). Parmi les abréviations on peut citer *ATRACO* (*Association des transporteurs de personnes en bus*), *CERAI* (*Centre d'Enseignement Rural et Artisanal*), *FM* (*fille-mère*), *GP* (*Garde présidentielle*), *TIG* (*Travaux d'intérêt général*). Certaines abréviations sont lexicalisées. : *bralirwa* (*Brasserie et limonaderie du Rwanda*), *cédériste* (*CDR : Coalition pour la Défense de la République*, personne qui déteste les Tutsis), *ex-far* (*FAR : Forces Armées Rwandaises*, ancien soldat de l'armée du président Habyarimany). Il existe aussi de nombreuses expressions : *aller au film* (aller au cinéma), *aller aux besoins* (aller aux toilettes), *être véhiculé* (posséder une voiture), *faire un coup d'état* (se marier avec une fille malgré la volonté des parents), etc. Les Rwandais disent aussi *aujourd'hui soir* (ce soir), *par force* (de force), *faire recours à* (avoir recours à). La lexicalisation de nom propre est fréquente en français rwandais : *omo* (savon en poudre). Le sens de certain mot est restreint : *accélération* (cours intensif), *acte* (rapport sexuel), *permis* (permis de conduire), mais le sens peut être également élargi : *bière* (boisson alcoolisée), *cliquer* (utiliser l'ordinateur), etc. Parfois le sens du mot est différent de celui en français métropolitain : *boîte* (prison), *ouverture* (rentrée scolaire), *patron* (mari), *fier* (élégant), *bloquer* (apprendre par cœur), *compléter* (porter un costume), *progresser* (trouver une maîtresse), *travailler* (tuer de masse), etc. Par synecdoque on a créé p. ex. *casserole* (tous les ustensiles de cuisine en aluminium), par métonymie *faire*

<sup>160</sup> SHYIRAMBERE, S. : *Le français au Rwanda et au Burundi*. In : VALDMAN, A. : *La français hors de France*. Champion : Paris 1979, p. 485-486.

*avance* (faire l'amour avant le mariage), par hyperbole *camion* (femme corpulente), par euphémisme *contrôler* (voler), par ironie *anti-nuits* (lunettes de soleil), etc.<sup>161</sup>

## 2.5 La conclusion

Bien que le français reste la langue officielle du Rwanda, il connaît un recul considérable accompagné de la montée en puissance de l'anglais et du kiswahili qui limitent son champ d'extension surtout dans le secteur administratif et éducatif. L'anglais a déjà officiellement remplacé le français comme langue d'enseignement même si le nombre des enseignants anglophones est bas.

L'avenir du français au Rwanda est encore plus incertain, car une grande partie de l'élite intellectuelle est obligée d'utiliser l'anglais dans leur vie professionnelle. Cette situation est le résultat de la politique rwandaise : Rwanda s'ouvre au monde, travaille sur le développement socioéconomique et cherche des partenaires utiles. Son rôle jouent la mondialisation et de nouvelles technologies.

La langue des échanges oraux est kinyarwanda, éventuellement kiswahili. Le kinyarwanda est aussi une langue officielle maîtrisé par l'ensemble de la population ce qui permet de l'utiliser même dans toutes les situations quotidiennes. Ainsi, rien ne force un Rwandais ordinaire d'utiliser le français dans sa vie.

---

<sup>161</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*, VUP: Olomouc 2012, p. 448-450.

### 3 RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo (l'ex-Zaïre) est aussi appelé le Congo-Kinshasa pour faire la différence de Congo-Brazzaville ou bien la République du Congo. Également, on peut entendre parler du Congo belge. Les habitants appellent leur patrie souvent tout simplement « Congo ».



#### 3.1 La situation géographique et démographique



Ce pays se trouve au cœur du continent africain. Il voisine avec neuf États : au nord avec la République centrafricaine, à l'est avec l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie, au sud-est avec la Zambie, au sud avec le Soudan, au sud-ouest avec l'Angola et à l'ouest avec le Congo. Par le couloir qui divise le territoire de l'Angola il s'achemine jusqu'à l'océan Atlantique. La superficie de pays est 2 345 000 km<sup>2</sup>.<sup>162</sup> Cela est quatre fois plus que la France ou deux fois plus

que le Québec ou bien l'Europe entière sauf l'Espagne et les îles britanniques. En Afrique, seulement le Soudan et l'Algérie sont plus étendus. Pour sa superficie, sa richesse et son population importante, le Congo-Kinshasa est classé parmi les « géants » du continent africain, avec l'Afrique du Sud, le Nigeria et l'Égypte. Le Congo-Kinshasa se trouve juste à côté de la région des Grands Lacs, à la frontière de l'Afrique francophone et anglophone.<sup>163</sup> La RDC est administrativement divisée en provinces : le Bandundu (8,3 millions d'habitants), le Bas-Congo (4,7 millions), l'Équateur (7,8 millions), le Haut-Congo (6,9 millions), le Kasai occidental

<sup>162</sup> République Démocratique du Congo. Larousse [online] [Consulté le 2.3.2013] [http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique\\_d%C3%A9mocratique\\_du\\_Congo/114374](http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo/114374)

<sup>163</sup> LECLERC, J.: Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>



(5,6 millions), le Kasai oriental (6,9 millions), le Katanga (5,9 millions), le Maniema (2,1 millions), le Kivu du Nord (6 millions), le Kivu du Sud (4,8 millions) et la ville capitale Kinshasa (de 9 à 10 millions). La population dans le pays entier est estimée à 70 330 427 d'habitants. Ayant si grande population le Congo-Kinshasa est considéré le « premier pays francophone du monde », avant la France. Toutefois, on y trouve des ethnies diverses parlant de nombreuses langues.<sup>164</sup> Les contraintes naturelles (fleuves, forêts, etc.) ont profondément marqué le peuplement du pays. La diversité physique du terrain cause des groupements relativement isolés, souvent liés à des populations transfrontalières et considérés, selon les époques, comme les ethnies, les races ou les peuples.<sup>165</sup> Le Congo-Kinshasa compte environ 250 ethnies réparties en plusieurs groupes. Dans le premier groupe, on trouve les peuples bantous (80% d'habitants) dont les principales ethnies sont les Luba (18%), les Mongo (17%), les Kongo (12%) et les Rwandais hutus et tutsis (10%), les autres ethnies bantoues présentes sont les Lunda, les Tetela, les Shi, les Tchokwé, les Hunde, les Nande, les Bangala, les Bembe, les Nyanga et les Tembo. Parmi les ethnies non bantoues on peut mentionner les Soudanais (Ngbaka, Ngbandi, Moru-Mangbetu, Mbanja, Zande), les Nilotiques (Logo, Lugbara, Alur), les Chamites (Hima) et les Pygmées (Baka, Babinga, Mbuti, Twa).<sup>166</sup>

Ce qui est pour la religion, le Christianisme domine. Les catholiques forment 40% de la population, les protestants 35%, les kimbanguistes (Église d'origine africaine) 10%. Au Congo-Kinshasa, on trouve aussi des minorités musulmanes (9%), juives et grecs orthodoxes.<sup>167</sup>

L'autre trait caractéristique est l'urbanisation : la RDC est l'un de peu de pays africains avec plusieurs agglomérations approchant ou dépassant un million

---

<sup>164</sup> LECLERC, J. : *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>165</sup> *République Démocratique du Congo*. Larousse [online] [Consulté le 2.3.2013] [http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique\\_d%C3%A9mocratique\\_du\\_Congo/114374](http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo/114374)

<sup>166</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>167</sup> Ibid.

d'habitants. Parmi les grandes villes figurent : Kinshasa, Lubumbashi, Kisangani, Bukavu, Kiwit et Mbuji-Mayi.<sup>168</sup>

## **3.2 L'histoire**

Dans l'histoire moderne de Congo-Kinshasa on peut distinguer quatre grandes périodes. Commençons par les premières tentatives de colonisation de la part de Portugal, puis la période de l'État libre du Congo, la période du Congo belge et le Congo indépendant après 1960.

### **3.2.1 Avant la colonisation**

Les premiers habitants du territoire étaient les Pygmées et des populations bantoues. Le territoire était divisé en nombre de chefferies, lignages, royaumes et empires avec des institutions et des structures politiques et administratives reposantes sur des traditions culturelles et religieuses riches avec le commerce florissant. Quatre royaumes sont particulièrement importants. Le premier est le Congo, fondé au XIV<sup>ème</sup> siècle par Nimi a Lukeni, connu aussi sous le nom Ntinu Wene. Le nom de Congo signifie « pays de la panthère » ou « arme de jet ». À la fin du XV<sup>ème</sup> siècle, le royaume de Congo était le pays le plus puissant d'Afrique centrale et il s'étendait dans les régions où le kikongo est aujourd'hui parlé. Dans le bassin supérieur du fleuve Congo-Zaïre, au sud de la grande forêt, s'étendent de vastes savanes où se sont développés de divers royaumes dont les plus connus sont ceux de Kuba, de Luba et de Lunda. Tous ces royaumes étaient divisés dans les unités plus petites.<sup>169</sup>

En 1482, les Portugais entrent en contact avec le royaume du Congo. Déjà en 1489, une ambassade du Congo a rendu visite au roi portugais et l'année suivante, les missionnaires franciscains et les artisans portugais se sont installés dans la région. Le royaume du Congo atteint son apogée sous le mani (roi) Alfonso, fils du premier roi converti, qui accède au pouvoir en 1507. Il christianise le pays et entretient

---

<sup>168</sup> *République Démocratique du Congo*. Larousse [online] [Consulté le 2.3.2013] [http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique\\_d%C3%A9mocratique\\_du\\_Congo/114374](http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo/114374)

<sup>169</sup> MALU-MALU, J.-J. A. : *Le Congo-Kinshasa*. Karthala : Paris 2002, p. 57-85.

de vives relations commerciales avec les Portugais, surtout la traite négrière. Après la mort d'Alfonso, le royaume connaît son déclin.<sup>170</sup> Le mani Akvaro I<sup>er</sup> est détrôné par des insurgés et les Portugais sont chassés. Ils se dirigent vers le sud, en Angola, où les conditions pour la traite d'esclaves étaient mieux. Ainsi, ils cèdent la place aux Arabes de Zanzibar et aux Hollandais qui pratiquent l'esclavagisme au Congo mais qui ne s'y installent pas.<sup>171</sup>

Entre 1874 et 1877, l'explorateur britannique Henry Morton Stanley a exploré le fleuve du Congo et il y a créé des pôles d'échanges commerciaux avec les populations indigènes. En même temps, le roi belge Léopold II a réuni une conférence internationale sur la découverte de l'Afrique centrale lors de laquelle a été créée *l'Association internationale pour la civilisation et l'exploration de l'Afrique centrale*. En 1878, en collaboration avec Stanley, il a fondé le *Comité d'études du Haut-Congo*, l'année suivante transformée en *Association internationale du Congo* qui avait pour le but « d'ouvrir l'Afrique à la civilisation et d'abolir la traite d'esclaves ». En 1881, Stanley a fondé Léopoldville (Kinshasa) du nom du roi belge. La France et le Portugal revendiquent une partie du territoire du Congo mais la Conférence de Berlin (1885) a reconnu la souveraineté de Léopold II et le Congo devient *l'État libre du Congo* avec la ville de Boma comme capitale. Léopold a d'abord proposé le Congo à la Belgique comme colonie mais le gouvernement l'a refusé.<sup>172</sup>

### 3.2.2 Le régime léopoldien

Léopold II, qui n'a jamais visité « sa » colonie, y a établi des fondations d'un ordre colonial qui a duré 75 ans. Il a géré le pays à l'aide de missionnaires catholiques, de colonisateurs belges, d'administrateurs, de soldats et de banquiers. Pour récupérer les coûts de ses investissements personnels, il a laissé la liberté d'extraction

---

<sup>170</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>171</sup> KADLEC, J.: *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 457.

<sup>172</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

des richesses dans sa colonie aux compagnies privées qui lui versaient les redevances en échange. À partir de 1885, les compagnies organisent la collecte de caoutchouc.<sup>173</sup>

Les travaux forcés ont été imposés et on a coupé les mains et les pieds aux ceux qui ne respectaient les quotas de production et des impôts. Parmi les victimes on compte beaucoup de femmes et d'enfants. Au début de XX<sup>ème</sup> siècle, des informations sur la cruauté et le traitement inhumain des Africains ont été publiées, surtout grâce au consul britannique au Congo Roger Casement. Elles ont provoqué des protestations internationales. La réputation de Léopold a été sérieusement mise en cause, donc en 1904, il a créé une commission internationale d'enquête. En 1908, Léopold II a cédé « l'État libre du Congo » à la Belgique. Sous Léopold II, le français a été introduit au Congo par les colonisateurs belges, mais il n'y a pas expansé, parce que l'État n'a pas favorisé l'enseignement du français parmi les indigènes.<sup>174</sup>

### 3.2.3 Le Congo belge

La politique coloniale de l'État belge était la même que celle de Léopold. Les travaux forcés ont été maintenus et chaque tentative de la résistance a été écrasée avec violence. Ce qui a changé, c'est la forme des impôts. Au lieu de les payer en nature, les Belges ont demandé de l'argent. Le cuivre et les diamantes, exploités au Congo, ont apporté une grande richesse à la Belgique. En 1920, Léopoldville est devenu la capitale du Congo belge. Après la seconde guerre mondiale, le Congo a connu un grand essor économique, plus de 100 mille Européens ont travaillé dans l'Administration et l'économie locales. Il y avait deux langues officielles : le français et le flamand. Il y a même eu des projets de créer une « zone francophone » et une « zone flamande. »<sup>175</sup> Les positions les plus hautes dans l'Administration coloniale ont été occupées par les Belges francophones tandis que les positions moins importantes appartenaient aux Flamands. C'est pour quoi la plupart de documents étaient en français. Ce conflit linguistique entre les Wallons

---

<sup>173</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>174</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 458.

<sup>175</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

et les Flamands a été une des raisons pour utiliser les langues locales plus que les Français dans leurs colonies. L'enseignement a été confié aux missionnaires catholiques et protestants. Selon les accords avec Vatican les deux langues belges devraient être enseignées, mais en réalité, jusqu'à 1948, il n'y a pas eu les cours du néerlandais, sauf ceux pour les futurs prêtres depuis 1928. Cette exclusion sociale du néerlandais était possible, parce que pratiquement tous les Flamands ont parlé français. Les premières écoles laïques étaient professionnelles. Selon les directives, le français aurait du être enseigné seulement dans les villes où les Congolais étaient en contact avec les Européens. L'État belge a craint que l'enseignement massif des langues européennes amènerait à la révolte et tentatives de l'indépendance. En plus, il ne faut pas oublier le bilinguisme en Belgique. À partir de 1948, l'enseignement du français a été introduit au second degré sélectionné. À l'école secondaire, l'éducation a été dispensée uniquement en français. Après la seconde guerre mondiale, le français est devenu la langue d'enseignement depuis la troisième année, c'est-à-dire depuis le second degré. En 1959, seulement 56% d'enfants ont fréquenté les cours dont 64% a quitté l'école après deuxième année où le français n'a pas été enseigné. En 1960, il n'y avait que 5% des enfants congolais qui ont suivi plus de trois ans d'éducation en français. Seulement 9% des élèves ont fini second degré. À la fin des années cinquante, on ne comptait que 15 universitaires congolais, aucun médecin ni ingénieur. D'autre côté, le système d'éducation a formé 500 prêtres autochtones. Ainsi, les habitants de Congo pratiquement n'avaient pas la possibilité d'apprendre français et ils n'y existaient pas d'intellectuels congolais capables de prendre le pouvoir.<sup>176</sup>

En 1955, l'Institut universitaire des territoires d'outre-mer a élaboré le fameux *Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge* dont les auteurs préviennent le gouvernement qu'il faudra trente ans pour former une classe dirigeante d'origine congolaise. Le document est favorable à la décolonisation à la différence de la majorité de classe politique belge. Ce Plan aussi bien que le discours de Charles de Gaulle, qui déclare l'attitude positif à l'indépendance du Congo français, ont encouragé les Congolais belges.<sup>177</sup> En janvier 1959,

---

<sup>176</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 458-460.

<sup>177</sup> MALU-MALU, J.-J. A. : *Le Congo-Kinshasa*. Karthala : Paris 2002, p. 117-120.

les émeutes ont éclaté à Léopoldville. La plupart des Européens sont partis de Congo et une table ronde a été organisée à Bruxelles. Le gouvernement belge a annoncé le programme visant à former les élites congolaises à l'Administration, a planifié les élections locales pour former un gouvernement congolais et amener le Congo à l'indépendance. Ce-ci a été fixé le 30 juin 1960 par le Parlement belge. La campagne électorale, qui suivait, a montré les différences entre les tenants de la confédération avec la Belgique et l'État congolais fort et centralisé représenté par le *Mouvement national congolais* (MNC) avec Patrice Lumumba en tête.<sup>178</sup>

### 3.2.4 La première république

Le Mouvement national congolais a gagné les élections en mai 1960 et Lumumba est devenu le premier ministre. Le leader du parti *Alliance des Bankongos* (ABAKO) Joseph Kasavubu a été nommé le président de la *République du Congo*. Les partis politiques qui n'avaient pas été élus au Parlement provoquaient les émeutes et certaines provinces ont demandé l'indépendance. La riche province Katanga s'est séparée du pays immédiatement après la déclaration d'indépendance du Congo. La province a été gouvernée par Moïse Tshombé. Les provinces Kasai Sud et Bas Congo ont aussi essayé de se séparer. En septembre 1960, le colonel Joseph-Désiré Mobutu soutenu par CIA a tenté un premier coup d'État.<sup>179</sup>

La guerre civile a éclaté et s'est répandue sur tout le territoire. Les armées belges, françaises et sud-africaines ont intervenu aussi bien que les soldats de l'ONU. En janvier 1961, Patrice Lumumba a été exécuté à Katanga. À l'aide de l'ONU la province Katanga a été intégrée à l'État congolais en 1963, mais la guerre a continué jusqu'en 1964. À la fin de 1964, le colonel Mobutu s'est emparé du pouvoir, a déposé le président Kasavubu et s'est proclamé président du Congo belge.<sup>180</sup>

Selon la constitution du 1960, le français était une seule langue officielle du Congo belge. En 1962, le président a publié une ordonnance par laquelle les langues

---

<sup>178</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>179</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 461.

<sup>180</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

congolaises ont été écartées de l'école. L'introduction d'une « langue neutre » avait pour le but d'éviter les conflits parmi les tribus et contribuer à l'unification du pays et la formation de l'identité nationale. En plus, l'étude du français était très attractive pour les Congolais vu qu'à l'époque coloniale cette langue leur a été refusée par les colonisateurs. De même, la connaissance du français a augmenté le prestige social du locuteur et elle a été indispensable pour le travail dans l'Administration.<sup>181</sup>

### 3.2.5 Le régime mobutiste

Joseph-Désiré Mobutu dit *Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga*, c'est-à-dire « guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter » a prit le pouvoir en 1965 à l'aide de la France, de la Belgique et des États-Unis. Le nouveau régime était autoritaire présidentiel fondé sur la constitution de 1967 selon laquelle le *Mouvement populaire de la Révolution* était le parti unique. Avec Mobutu a apparu le concept du « recours à l'authenticité » définie comme le désir d'affirmer l'« africanité congolaise » et le refus d'adopter les valeurs occidentales. En 1970, Mobutu est devenu général, a été élu président pour 7 ans et a lancé le programme d'africanisation. Les termes de salutation Monsieur, Madame et Mademoiselle ont été remplacés par Citoyen, Citoyenne et Maman. Les députés sont devenus des commissaires du peuple, les ministres, des commissaires d'État, les maires, des commissaires de zone, etc. Les patronymes traditionnels ont été obligatoires et les noms d'origine étrangers ont été supprimés. Les toponymes renvoyant aux temps coloniaux ont été changés, p. ex. Léopoldville est devenu Kinshasa, Elisabethville désormais porte le nom de Lubumbashi, Stanleyville celui de Kisangani, etc. Le Congo belge est devenu Zaïre, le même nom portait aussi la monnaie. On parle donc de « zaïrisation linguistique » du pays. La politique a valorisé les langues nationales. Le swahili, le lingala, le kikongo et le ciluba ont été réintégrés dans l'enseignement primaire. Toutefois, cela ne restait confiné qu'aux deux premières années. En plus, les pressions politiques et économiques ont freiné l'expansion du français dans d'autres secteurs de la vie. Le discours officiel a cherché à promouvoir les langues nationales, mais

---

<sup>181</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 462.

le comportement des dirigeants était marqué par l'hésitation et la prudence. Le français a été bientôt réintroduit dans l'enseignement primaire. Dans la Constitution de 1990, on ne parle pas de statut des langues, donc le français était la langue officielle de facto. La nouvelle Constitution de 1994 a précisé le français comme la langue officielle, mais elle n'a pas traité de langues nationales. En fait, aucun texte juridique de l'époque mobutiste n'est pas consacré à ces langues. Certains linguistes pensent que la francophonie en Congo est une invention postcoloniale. Les Belges n'ont jamais essayé d'y imposer le français pour ne pas « déraciner » les locaux.<sup>182</sup>

Entre 1978 et 1979, un soulèvement a éclaté dans la province Shaba à la soutenance d'Angola et d'USSR, mais il a été vaincu grâce à l'aide de la France, la Belgique, les États-Unis et le Maroc. Sous la pression des alliés occidentaux une nouvelle Constitution a été approuvée en 1990. Elle a mis en place un système de la pluralité des partis politiques mais Mobutu a refusé la démocratisation complète. Les pratiques de Mobutu étaient pareilles à celles des colonisateurs. Il ne s'entourait que par les gens de son ethnie et l'armée des soldats mercenaires a terrorisé les habitants. Après un courte période de l'effort économique, causé par la richesse de pays en minéraux, la situation est aggravée et le pays souffrait d'inflation et de dettes. À la fin de 1995, la tension a culminé à l'ouest de Zaïre où se sont réfugiés un million de Rwandais lors de génocide. En 1997, les insurgés avec Laurent-Désiré Kabila (*Alliance des Forces démocratiques pour la libération du Congo*, AFDL) en tête ont commencé à occuper le Zaïre de l'est à l'ouest à l'aide de l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et l'Angola. Mobutu s'enfuit au Maroc et deux ans plus tard y est décédé.<sup>183</sup>

### 3.2.6 Le régime kabiliste

Après avoir pris le pouvoir, Kabila a dissout le Parlement et les partis d'opposition et à des postes importantes il a nommé les citoyens des pays « parrains » qui lui avaient aidé à prendre le pouvoir. Il a changé le nom de pays à République

---

<sup>182</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>183</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 463-464.



démocratique du Congo et il a rétabli l'ancien drapeau de Léopold II en ajoutant six petits étoiles (six provinces), aux inscriptions françaises sur les billets et dans les passeports on a ajouté celles en anglais et en swahili. Kabila, accueilli en libérateur, n'a pas apporté la démocratie, par contre il a maintenu la dictature. Il se laissait appeler *Mzee* « le Sage ». En 1998, il a tourné le dos à ses alliés (l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi) qui, avec les mouvements rebelles *Rassemblement Congolais pour la Démocratie* (RDC) et le *Mouvement de la Libération du Congo* (MLC), occupaient l'est et le nord du Congo et il a renvoyé les soldats rwandais dans leur pays. L'Ouganda et le Rwanda ont envahi le Congo et ils ont contrôlé presque tout l'Ouest tandis que les nouveaux alliés de Kabila, l'Angola, le Zimbabwe, la Namibie et le Tchad, occupaient l'est du Congo. Ainsi, quasiment la moitié du territoire était sous le contrôle des étrangers qui y ont pillé les richesses minières. D'autres pays, comme la France, les États-Unis ou l'Afrique du Sud, sont intervenus directement ou indirectement en fournissant les rebelles de la nourriture, des armes, de l'argent ou en formant les militaires.<sup>184</sup> En 1999, Kabila a accepté de signer l'accord de cessez-le-feu à Lusaka en Zambie. Il est signé aussi par les autres belligérants (Angola, Namibie, Zimbabwe, Ouganda, Rwanda) et les témoins (Zambie, OUA, ONU et SADC).<sup>185</sup>

En janvier 2001, le président Laurent-Désiré Kabila a été assassiné par l'un de ses colonels et son fils Joseph, qui a été le chef de l'armée sous la règle de son père, accède au pouvoir. Même si Kabila II a promis « l'ouverture » du régime et la volonté d'entretenir de bonnes relations avec la France, la Belgique et les États-Unis, il a continué dans la politique de son père. Il s'est entouré de quatre ministres et conseillers issus de sa propre famille. Sa mère est une Tutsie rwandaise et Kabila II est né dans la province Kivu et il a grandi à l'Ouganda et la Tanzanie, alors il maîtrise le swahili et l'anglais mieux que le français et le lingala. Ses adversaires critiquent ses connaissances insuffisantes de les deux dernières langues et ils signalent qu'en effet, il n'est que le fils adoptif de Kabila I<sup>er</sup> et qu'il

---

<sup>184</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>185</sup> *Présentation de la République démocratique du Congo. France-Diplomatie.* [online] [Consulté le 17.3.2013] <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/republique-democratique-du-congo/presentation-de-la-republique-1274/article/geographie-et-histoire-80709>

n'a pas de nationalité congolaise. Joseph Kabila refuse tous ces accusations.<sup>186</sup> Sous Kabila II, de nouveaux accords, bilatéraux, se sont signés. Le 30 juillet 2002, un accord, qui prévoit le retrait des forces armées rwandaises du Congo-Kinshasa, est signé à Pretoria entre le Rwanda et la RDC. Le 6 septembre 2002, un accord de paix entre la RDC et l'Ouganda est signé à Luanda qui prévoit le retrait de l'armée ougandaise. Un dialogue intercongolais est mené sous l'égide de l'Afrique du Sud et le 17 décembre 2002, un accord sur l'entrée des ex-rébellions et de la société civile dans le gouvernement d'unité nationale est signé à Pretoria.<sup>187</sup> Donc, les combats sont officiellement finis depuis 2002, mais en réalité elles se poursuivent encore. À l'est opèrent les forces armées soutenues par l'Ouganda et le Rwanda et les Hutus se préparent au Congo pour envahir le Burundi. Le Congo-Kinshasa est divisé en trois parties et le président ne contrôle qu'une minorité.<sup>188</sup>

En 2005, le référendum a approuvé une nouvelle Constitution, qui opte pour un État unitaire décentralisé avec un régime semi – présidentiel. Un nouveau drapeau est choisi et le français est reconnu comme la langue officielle. En octobre 2006, Joseph Kabila a gagné deuxième tour d'élection présidentielle comme la Cour suprême de justice a déclaré. Il a été réélu en novembre 2011, mais son principal adversaire, Étienne Tshisekedi, a contesté les résultats et s'est autoproclamé également président de la République. Il vit « encerclé » par les forces de sécurité de Kabila.<sup>189</sup>

En octobre 2012, le *XIV<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie* a eu lieu à Kinshasa. Le thème de sommet était « Francophonie, enjeux environnementaux et économique face à la gouvernance mondiale ». Les forces de sécurité ont été renforcées dans la capitale vu que le pays est le cinquième le plus dangereux selon *l'Institute of Economic and Peace*. Pour Kabila, qui parle très mal français, le Sommet n'était qu'une « vitrine ».<sup>190</sup>

---

<sup>186</sup> KADLEC, J.: *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 464.

<sup>187</sup> *Présentation de la République démocratique du Congo. France-Diplomatie*. [online] [Consulté le 17.3.2013] <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/republique-democratique-du-congo/presentation-de-la-republique-1274/article/geographie-et-histoire-80709>

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 465.

<sup>189</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>190</sup> *Ibid.*

### 3.3 La situation linguistique

Le Congo-Kinshasa est extrêmement riche en langues. Selon *l'Atlas linguistique du Zaïre* on compte 221 langues mais 186 d'eux sont de famille bantoue et elles sont parlés par plus de 80% de la population congolaise. Les autres langues appartiennent à la famille nilo-saharienne. On distingue les langues locales dites « ethniques », les langues nationales et la langue officielle (le français).

#### 3.3.1 Les langues locales et nationales

Parmi les langues locales on peut nommer ngala, luba-shaba, songe, phende, kinyarwanda, shi, tetela, zande et beaucoup d'autres. Elles servent de moyen de communication entre les diverses communautés. Les citoyens les moins scolarisés et les moins urbanisés souvent ne parlent qu'une langue ethnique. En générale, le nombre des locuteurs de ces langues varie entre 5000 et 70 000. Seulement une vingtaine est parlée par plus de 100 000 locuteurs et trois (ngala, luba-shaba, songe) par plus d'un million de personnes. Il faut rappeler le kinyarwanda qui est une des langues locales les plus étendues même si elle n'est pas d'origine congolaise. Il s'agit de langue des immigrés rwandais. Les réfugiés hutus et tutsis qui habitent la province de Nord-Kivu sont appelés Banyarwanda et perçus comme les étrangers par les Congolais. Avec la région Sud-Kivu sont liés les Banyamulenge, « les gens de la colline ou de la forêt Mulenge ». Ce sont les Rwandais émigrés après l'indépendance. Les Banyarwanda et les Banyamulenge ne sont plus des Rwandais et à la fois ils ne sont pas considérés « authentiques » et les Congolais les traitent de « minorité agressive ». Le nombre exact de locuteurs du kinyarwanda n'est pas connu mais ils sont estimés à environ 400 000.<sup>191</sup>

Les langues nationales sont le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala. Les trois dernières peuvent être dénommées langues « régionales internationales » parce qu'ils largement débordent le territoire du pays : le kikongo se parle aussi en Congo-Brazzaville et au nord de l'Angola, le kiswahili est utilisé au Rwanda, au Burundi, en Zambie, en Ouganda et en Tanzanie. Le lingala est parlé également en République

---

<sup>191</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

du Congo et dans tous les pays voisins du Congo-Kinshasa.<sup>192</sup> En ce qui concerne le nombre de locuteurs de différentes langues nationales au Congo-Kinshasa, le lingala est la langue maternelle de 8,5 millions d'habitants dans la capitale et dans les régions du Moyen-Congo et du Haut-Congo. Comme langue seconde le kiswahili est pratiqué par environ neuf millions de locuteurs dans les régions de l'Est, particulièrement en Katanga dans le Kivu. Le kikongo, utilisé surtout dans la région du Bas-Congo et du Bandundu, est parlé par deux millions de locuteurs. Le ciluba est parlé par environs six millions de locuteurs dans le Sud, dans la région du Kasai. Ces langues se sont imposées déjà avant la colonisation et elles sont parlées par de 75 à 80% des habitants. Elles sont utilisées dans les milieux les plus scolarisés et les plus urbanisés comme langues suprarégionales et comme moyen de communication interethniques dans les villes. Le lingala, le swahili et le kikongo n'appartiennent pas à aucune ethnie particulière dans le pays, donc elles peuvent jouer un rôle de vraies langues véhiculaires.<sup>193</sup> En plus, on observe que le lingala et le swahili se répandent progressivement dans le pays. Le lingala se répand le long des voies de communication, avec Kinshasa-Matadi dans le Bas-Congo et Kinshasa-Kiwit dans le Bandundu. De même, c'est la langue de communication de l'armée et elle est privilégiée dans la chanson moderne.<sup>194</sup> L'expansion du kiswahili est remarquable dans les grandes villes et le long de la voie ferroviaire, parce que la Direction générale de la Société nationale de Chemin de Fer se trouve à Lubumbashi qui est une ville swahilophone. Le personnel de la Société est souvent dans le contact direct ou indirect avec le siège donc il a une tendance à utiliser le kiswahili afin de s'identifier et à se distinguer du reste de la population.<sup>195</sup>

---

<sup>192</sup> EDEMA, A.: *Les particularités lexicales du français au Zaïre : métasémèmes et métalogismes ou changement sémantiques et logiques opérés sur les formes attestés en français standard*. In : *Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique* (1989-1990), N°8, p. 131. [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/08/Edema.pdf>

<sup>193</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>194</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français face aux langues locales au Zaïre*. In : *Dialogue et culture* 37, 1993, p. 258.

<sup>195</sup> MUTOMBO, H-M : *Les langues au Zaïre à l'horizon 2000*. In : *Les Langues en Afrique à l'Horizon 2000*. Bruxelles 1991, p. 92-93.

### **3.3.2 Le français : la langue officielle**

La langue officielle du Congo-Kinshasa est le français. Dans le conflit linguistique il joue un rôle de neutralisateur et d'unificateur politique.

L'article 6 du projet de Constitution de novembre 1998 traitait le statut de quatre langues nationales et deux officielles : « Sans préjudice des langues nationales, les langues officielles sont le français et l'anglais. » Cela découle du fait que la plupart des « milices armées » des « alliés de guerre » sont anglophones. Donc, faire de l'anglais une langue officielle était une sorte de prix pour leur intervention. Ce projet était absurde parce que moins de 1% des élites maîtrisait l'anglais et le reste de la population l'ignore complètement. Enfin, ce projet n'a jamais été entériné. Suite à des résolutions du Dialogue inter-congolais de Sun City du 25 février au 12 avril 2002 et à l'Accord global et inclusif sur la transition en République Démocratique du Congo signé le 17 décembre 2002 à Pretoria et adopté le 1<sup>er</sup> avril 2003, le président de la RDC, Joseph Kabila, a promulgué le 4 avril la nouvelle Constitution. Les paragraphes 7 et 8 portent sur les langues. L'article 7 définit les langues nationales : le kikongo, le kiswahili, le lingala et le ciluba. Le paragraphe 8 précise que le français est la (seule) langue officielle. L'anglais n'est plus mentionné. La Constitution de 2005, mise en vigueur le 18 février 2006, a repris ces dispositions linguistiques.<sup>196</sup>

### **3.3.3 Les langues de la justice, de l'Administration et du Parlement**

Les lois sont rédigées en français, mais selon l'article 142 de la Constitution de 2006 il existe une obligation de publier les lois aussi dans les quatre langues nationales dans un délai de soixante jours dès la promulgation.<sup>197</sup>

Ce qui est pour la justice, théoriquement toutes les langues parlées au Congo peuvent être employées, au moins en ce qui concerne les arrestations ce qu'on trouve dans l'article 20 de la Constitution de 2003 et ensuite dans l'article 18 de la Constitution

---

<sup>196</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>197</sup> Ibid.

de 2006. Mais on peut se demander quelle est la réalité. Néanmoins, dans les cours civiles de première instance, seulement les langues nationales et le français sont utilisés. Dans les cours supérieurs, le français est une seule langue employée. L'anglais est utilisé surtout dans les tribunaux militaires (supérieurs aux tribunaux civils) au cas où les inculpés viennent d'un pays voisin anglophone. Toutefois, l'usage de l'anglais est rare parce que la plupart de personnel juridique l'ignore donc ils recourent aux services des interprètes.<sup>198</sup>

Les employés de l'Administration publique utilisent les langues nationales dans les régions où elles sont parlées couramment, sinon ils se servent de français. Dans les zones occupées par les alliées on utilise l'anglais. La langue de l'Armée nationale n'est pas le français mais le lingala. Les forces étrangères ont en usage l'anglais.<sup>199</sup>

À partir du mai 1997, on peut observer une tendance à réduire la fonction du français à simple « instrument de travail » et l'engouement pour l'anglais. Les valeurs des billets de la nouvelle monnaie (le franc congolais depuis le 30 juin 1998) sont indiquées en swahili, en français et en anglais. Cela correspond à l'intégration du Congo-Kinshasa dans la *Southern African Development Community* (SADC) dont les membres sont l'Angola, la Zambie, la Tanzanie, le Mozambique, le Malawi, la Namibie, le Lesotho, le Zimbabwe, le Botswana, le Swaziland, l'Afrique du Sud, les Seychelles, l'île Maurice et le Congo-Kinshasa. La plupart de ces pays sont anglophones.<sup>200</sup>

### **3.3.4 L'enseignement et le français**

Le système d'éducation comporte trois degrés : l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. L'enseignement primaire se déroule pendant six ans et les élèves apprennent à lire et écrire et acquièrent les connaissances générales dans les domaines divers. L'enseignement secondaire dure également six ans dont deux sont consacrés au tronc commun. Pour les quatre ans restants plusieurs filières sont

---

<sup>198</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>199</sup> Ibid.

<sup>200</sup> Ibid.

proposées. L'enseignement supérieur englobe les universités et les instituts supérieurs. Il comporte trois cycles professionnalisés : le premier cycle de trois ans délivre le diplôme de graduat qui ouvre la voie au deuxième cycle de deux ans par lequel on accède au diplôme de licence. Le troisième cycle est le doctorat.<sup>201</sup>

Malheureusement, depuis la prise du pouvoir par Laurent-Désiré Kabila les écoles au Congo belge sont dans un état déplorable ou même détruits. On manque de pupitres, de bancs, de toilettes, etc. Il n'est pas rare de dispenser les cours du secteur primaire sous les arbres. Souvent, les parents sont obligés à payer un salaire aux professeurs même si les écoles devraient être publiques et gratuites.<sup>202</sup> L'enseignement souffre aussi par la sous-qualification de professeurs, l'insuffisance du matériel didactique et outil pédagogique, le surpeuplement des classes et inadéquation appliqués.<sup>203</sup>

Il n'existe pas de loi portant sur les langues d'enseignement au Congo-Kinshasa. Seulement les directives de divers services ministériels, surtout celui de l'Éducation national, réagissent à l'emploi des langues.<sup>204</sup>

Dans les centres urbains déjà au maternel l'éducatrice utilise le français comme le moyen de communication avec de petits enfants. Ensuite au cycle primaire le français est la matière et la langue d'enseignement en même temps. Le français est une des matières principales, à la première année quatre heures par semaine lui sont consacrés, dès la deuxième à la sixième année le français est enseigné six heures par semaine. Comme la langue d'enseignement le français est employé différemment avant et après l'indépendance (1960). Avant 1960, le français était utilisé comme véhicule d'enseignement au secondaire tandis qu'au primaire on utilisait les langues nationales et locales. Après l'indépendance on distingue deux périodes : de 1962 à 1975 le français devient l'unique langue d'enseignement à tous les niveaux, de 1975 à nos jours les langues nationales sont admises aux deux premières années

---

<sup>201</sup> MBULA PALUKU, A. : *L'enseignement des et en langues nationales au Zaïre. Bilan d'une expérience*. In : BEARTH, T. : *Langues et éducation en Afrique noire*. Institut de Linguistique Université de Neuchâtel-Suisse, avril 1997/26, p. 19-20.

<sup>202</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

<sup>203</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux*. In : *Le français en Afrique n°25*, 2010. Nice. CNRS, p. 9.

<sup>204</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

mais à partir du troisième le français intervient. En réalité, le français est utilisé dans un nombre considérable des écoles.<sup>205</sup> Presque aucun enseignant n'est capable de donner un enseignement de et en langues nationales car leur formation a été faite en français. En outre, la manque de manuels de et en langues nationales est redoutable.<sup>206</sup>

Au niveau secondaire le français est utilisé comme la langue d'enseignement et la matière enseignée à la fois. Son volume horaire varie entre quatre et dix heures par semaine selon la filière. La maîtrise du français doit faciliter l'accès aux connaissances dans les domaines spécialisés donc son enseignement poursuit des objectifs définis. Pour la première et deuxième année Programme national 2005 définit cet objectif : « le déblocage de l'expression orale, l'effort soutenu pour corriger les fautes afin d'assurer la pratique aisée du français usuel. » Dans les autres années de ce cycle on met accent sur la compréhension et l'analyse de textes en français, sur les exercices de l'écrit, les dictées, la construction de phrases, l'initiation à la composition, à la rédaction et à la dissertation.<sup>207</sup>

Au niveau supérieur le français est également la langue d'enseignement et la matière enseignée mais on distingue deux types d'enseignement du français. Premier type concerne les étudiants inscrits au département des lettres et civilisations françaises et au département « français – langues nationales » dans les instituts supérieurs pédagogiques. Deuxième type est l'enseignement du français à d'autres départements. Le cours de français figure au programme de toutes les premières années des toutes les facultés et tous les instituts supérieurs. Le volume horaire varie entre 30 et 60 heures par an. L'objectif est d'améliorer l'expression orale comme écrite afin de permettre aux étudiants de mieux suivre les cours dispensés en français vu que de nombreux étudiants débutants au supérieur ont de graves difficultés à s'exprimer en français de manière satisfaisante. Cet objectif n'est pas toujours

---

<sup>205</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux*. In : *Le français en Afrique* n°25, 2010. Nice. CNRS, p.7-8.

<sup>206</sup> MUTOMBO, H-M : *Les langues au Zaïre à l'horizon 2000*. In : *Les Langues en Afrique à l'Horizon 2000*. Bruxelles 1991, p. 98.

<sup>207</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux*. In : *Le français en Afrique* n°25, 2010. Nice. CNRS, p.8.



atteint parce que les cours de français ne bénéficient pas beaucoup de considération auprès des étudiants et parfois même auprès des responsables.<sup>208</sup>

### 3.3.5 L'Acquisition extra-scolaire du français

De nombreux locuteurs ont appris le français par une des voies extra-scolaires : contact direct, alphabétisation, acquisition pré-scolaire etc.

L'acquisition par contact direct concerne surtout le personnel de maison ou de service auprès des étrangers francophones, les employés de café, d'hôtellerie, de restaurant et des chauffeurs de service, donc les Congolais étant en contact permanent avec les francophones. Leur niveau de français correspond à leur aptitude, leur motivation et à la fréquence des occasions de s'exprimer en langue de Molière. Souvent, ils sont considérés les « bilingues d'opportunité » parce qu'ils utilisent le français occasionnellement et seulement au contexte où l'essentiel est de faire passer le message. Ce type des locuteurs se trouvent surtout dans les villes et les centres où les étrangers sont nombreux.<sup>209</sup>

Deuxième voie extra-scolaire d'acquisition du français est par alphabétisation des adultes et des jeunes adolescents non scolarisés. Cela se déroule dans les centres et maisons spécialisés. Le but n'est pas tant la maîtrise de la langue par le néo-alphabète que la possibilité d'accéder aux informations et aux vocabulaires techniques nécessaires dans l'exercice de leur emploi.<sup>210</sup>

L'acquisition du français dès le jeune âge concerne de jeunes enfants issus de familles des lettrés ou semi-lettrés vivant en milieu urbain qui apprennent le français comme leur première langue en famille ou comme l'une des premières langues de communication. Les facteurs différents influencent ce phénomène : la connaissance et la pratique du français par la mère de famille, l'augmentation de nombre des scolarisés de niveau supérieur, les mariages mixtes, l'exercice d'une activité professionnelle par la mère, la catégorie socioprofessionnelle du père

---

<sup>208</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux*. In : *Le français en Afrique* n°25, 2010. Nice. CNRS, p. 8-9.

<sup>209</sup> Ibid., p. 6-7.

<sup>210</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français face aux langues locales au Zaïre*. In : *Dialogue et culture* 37, 1993, p. 261.

de famille, les médias et les moyens de communication modernes, l'évolution généralisée vers une société de consommation.<sup>211</sup>

### 3.3.6 Les médias

Depuis la libération du secteur en 1990 le paysage médiatique congolais a connu un essor considérable. Actuellement, on dénombre 51 chaînes de télévision, 41 stations de radiodiffusion, 10 quotidiens, 15 périodiques et une vingtaine de journaux paraissant irrégulièrement pour la ville de Kinshasa. Sur l'ensemble de l'État on compte 82 chaînes de télévision, 341 stations de radiodiffusion dont seulement une, *Radio Okapi*, émet dans tout le pays et 600 titres de presse déclarés, dans la plupart des cas irréguliers.<sup>212</sup>

Presque tous les journaux et hebdomadaires dans Kinshasa paraissent en français, même lorsque leur nom est en langue congolaise : *Le Phare*, *Le Potentiel*, *Les Palmarès*, *Visa 2000*, *Tempête des tropiques*, *Avenir*, *Elima*, *Observateur*, *Forum des As*, *Référence plus*, *Le Grognon*, *Demain le Congo*, *Salongo*, *Umoja*, *Alarme*, *Jeune Afrique Eco*, *ACP*, *Journal chrétien*, *Afro-Magazine*, *Le Soleil*, *Le Soft*, *Alerte*, *Satellite*, *Vision*. Ce n'est que *Black Store* qui est publié en anglais. Une enquête de 1999 a dévoilé qu'en dépit de la variété riche de titres, la presse n'est lue que par 20% des habitants de la capitale dont les hommes forment la majorité.<sup>213</sup>

En ce qui concerne les émissions de radio, 60% d'elles sont diffusées dans les quatre langues nationales, le reste en français et rarement en anglais. La plupart des stations émet dans tous les langues nationales aussi bien qu'en français. Il s'agit de *Radio Congolaise*, *Radio Catholique de Kinshasa*, *RTTF (Radio Tam-Tam Fraternité)*, *Radio Amani*, etc. La situation à *Radio Candip* (Centre d'animation et de diffusion pédagogique), situé en Province-Orientale à Bunia, est particulièrement intéressante, parce qu'elle diffuse en français, en lingala, en swahili et en 16 langues locales. Les langues nationales sont utilisées surtout par les stations régionales et les stations religieuses. La station de radio la plus importante dans le pays est la *Radio-Okapi* qui

---

<sup>211</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux*. In : *Le français en Afrique* n°25, 2010. Nice. CNRS, p. 6.

<sup>212</sup> FRERE, M.-S. : *Le paysage médiatique congolais : Etat de lieux, enjeux et défis*. FCI 2008, p.14

<sup>213</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

représente 40% du marché à l'ouest et 25% à Kinshasa. Cette station, fondée par l'ONU et une organisation suisse non-gouvernementale, émet en français et dans les quatre langues nationales.<sup>214</sup> Parmi les émissions étrangères en langue française on peut citer celles de *Radio-France Internationale*, *La Voix d'Amérique*, *BBC*, *La Voix de l'Évangile*, *Radio - Télévision Belge*, *Radio Bujumbura* ou *Radio Kigali*.<sup>215</sup>

À la télévision nationale, c'est-à-dire *Télévision Congolaise* et *TKM (Télé Kin-Malebo)*, les avis, les communiqués et les émissions culturelles et les variétés sont diffusés en langues véhiculaires, le reste en français.<sup>216</sup>

### 3.3.7 La pratique du français

L'usage du français au Congo multiculturel varie selon le statut social du locuteur et de l'interlocuteur, selon le contexte de communication, les thèmes et les sujets. Donc, le comportement des Congolais parlant français peut être prévisible et prédictible.

Le niveau du français de la plupart des Congolais dépend à leur degré de scolarisation. Ceux qui n'ont pas dépassé deux ans d'études post-primaires, forment la première catégorie : mauvais locuteurs du français. M. Houis les appelle des « bilingues d'opportunité ». Ils utilisent le français occasionnellement et ils se limitent au contexte où l'essentiel du message de la communication est de faire passer le message. M. Houis appelle deuxième catégorie des « bilingues de complémentarité. » Leur usage est plus cohérent mais l'influence des langues locales ou nationales est bien remarquable. Leur niveau de scolarisation correspond au baccalauréat. La troisième catégorie a terminé le cycle supérieur de l'enseignement, donc ils sont suffisamment scolarisés. M. Houis les appelle

---

<sup>214</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 469.

<sup>215</sup> FAÏK, S. : *Le Zaïre : deuxième pays francophone du monde ?* CIRB : Québec 1977, p. 10

<sup>216</sup> LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>

les « bilingues équilibrés ». Ils maîtrisent la langue française à l'oral comme à l'écrit.<sup>217</sup>

Mais tous les locuteurs du français n'ont pas appris la langue en question à l'école, alors il faut tenir en compte aussi leur situation socioprofessionnelle et essayer de classer les locuteurs selon d'autres critères. On constate que la classe dirigeante, des cadres de l'Administration et des sociétés étatiques comme les privées, des intellectuels indépendants, des fonctionnaires ou employés, des techniciens, des enseignants, des journalistes et des étudiants parlent français bien, parce qu'ils y sont obligés. Les hommes d'affaires (même s'ils n'ont pas tous fait des études élevées) pratiquent le français. Par contre, de petits commerçants peuvent avoir des connaissances pratiquement nulles.<sup>218</sup>

Les différences existent aussi entre les populations rurales, mixtes et urbaines. La situation varie également selon la région. De toute façon, le français est beaucoup plus parlé dans les villes. Il faut distinguer entre les femmes et les hommes. Le nombre des femmes parlant français est plus bas que celui des hommes, parce que moins d'entre elles ont eu la possibilité d'étudier, leur sélection a été beaucoup plus sévère ce qui explique pourquoi celles qui parlent français le parlent mieux que les hommes.<sup>219</sup>

L'usage du français par un Congolais francophone dépend, entre autres, à l'interlocuteur. En conversant avec des étrangers francophones les Congolais se servent du français. Les relations entre patrons ou contremaîtres (étrangers) et domestiques ou ouvriers (congolais) s'établissent souvent dans une langue congolaise ou dans un « sabir » franco-congolais. Avec les Africains d'autres pays francophones la langue utilisée sera le français mais la situation change lorsqu'ils sont d'un pays limitrophe où on parle une langue africaine commune.<sup>220</sup>

L'usage de telle ou telle langue est déterminé aussi par la situation de communication. Dans les relations professionnelles, à part de l'armée et du monde ouvrier, la langue la plus parlée est le français vu que le milieu professionnel est

---

<sup>217</sup> NYEMBWE, N. A. : *Le français face aux langues locales au Zaïre*. In : Dialogue et culture 37, 1993, p. 260-261.

<sup>218</sup> FAÏK, S. : *Le Zaïre : deuxième pays francophone du monde ?* CIRB : Québec 1977, p 4.

<sup>219</sup> Ibid., p. 4-7.

<sup>220</sup> Ibid., p. 7-8.

composé d'étrangers et d'autochtones de régions linguistiquement diverses. En plus, dans beaucoup de cas le vocabulaire spécifique de l'emploi n'existe qu'en français. Cependant, suite à la zaïrisation des cadres d'Administration, la langue utilisée dans les milieux professionnels tend à être une des langues congolaises de grande expansion mais avec des termes français spécifiques à la profession. Ainsi, on crée une langue « métissée ». Il existe une différence à l'intérieur du milieu professionnel entre relations horizontales et verticales. Dans le premier cas une langue congolaise, sera utilisée beaucoup plus souvent. Dans les relations mondaines c'est le français qui domine parce qu'il s'agit de relations de la haute société qui lors des réunions rencontre un grand nombre d'étrangers.<sup>221</sup>

Dans le domaine religieux, le recours aux langues congolaises est courant : l'évangélisation, la prédication, les prières et les chansons culturelles se font en langues congolaises. Le choix de telle ou telle langue dépend à l'origine du chef spirituel, l'origine de la plupart des adeptes, le domaine linguistique, etc. Il semble que l'Église catholique soit le plus indifférent au choix des langues congolaises de culte et les autres cultes paraissaient plus liés à une langue donnée.<sup>222</sup>

De toute façon, le français est plus utilisé à l'écrit. La correspondance professionnelle est rédigée en français. La correspondance personnelle, même entre Congolais d'une même zone linguistique sera le plus souvent aussi en français. Avec d'autres autochtones les Congolais utilisent préférentiellement une langue congolaise de grande expansion en commun. S'ils n'ont pas de langue congolaise en commun ils se parlent en français, pour autant qu'ils le maîtrisent. Dans quelques rares familles universitaires ou mariages intertribaux le français est devenu fréquemment une langue « métissée ». Cependant les lettres des enfants adressées à leurs parents seront le plus souvent rédigées en langues congolaises.<sup>223</sup>

---

<sup>221</sup> FAÏK, S. : *Le Zaïre : deuxième pays francophone du monde ?* CIRB : Québec 1977, p. 8-9.

<sup>222</sup> MUTOMBO, H-M : *Les langues au Zaïre à l'horizon 2000*. In : *Les Langues en Afrique à l'Horizon 2000*. Bruxelles 1991, p. 102.

<sup>223</sup> FAÏK, S. : *Le Zaïre : deuxième pays francophone du monde ?* CIRB : Québec 1977, p. 14.

## 3.4 Les particularités du français

Comme au Rwanda et Burundi, le français au Congo a des particularités qui persistent même chez les locuteurs bien éduqués. Le français y est influencé surtout par les langues et la culture locales. Je vais parler des particularités au niveau de phonétique, morfosyntaxe et lexique.

### 3.4.1 La phonétique

Ce qui est pour le système consonantique, il n'y a pas trop de différences. Les Congolais confondent [R] et [l] : *une rame de lasoir*, [ʃ] et [s] : *à gauche* [agos], [ʒ] et [z] : *jour* [zuR]. En revanche, le système vocalique pose des problèmes. Les langues bantoues ne possèdent pas de phonèmes vocaliques centrales [y], [ø], [œ], [ə], et les voyelles nasales, beaucoup d'entre eux n'ont pas le [e] et [o]. Donc, les confusions sont fréquents, surtout entre [y] et [i] : *débuter/ débiter*, entre [e], [ə], [œ], [ø] et [ɛ] : *peur/père, le/les, deux/des, ce qui/ceux qui*, etc. Ensuite, entre [o] et [ɔ] : *cote/côte*, entre [a] et [ã] : *entendre/ attendre*, entre [ɔ̃], [ɔ] et [ɛ] ou [e] : *invasion/évasion*, entre [ɔ] et [o] ou [o] : *bon/beau*. La dénasalisation entraîne parfois l'apparition d'un complexe consonantique nasale+consonne : *lampe* [la-mp]. Parfois, une voyelle épenthétique est introduite : *classe* [kalas], pour éviter l'hiatus on introduit [j] entre le [i] et le [e] ou le [e] et le [ɛ] : *février* [fevrije]. Si le mot commence par un groupe consonantique [st] on antépose [ɛ] : *stade* [ɛstad]. Les langues congolaises ne possèdent pas la semi-voyelle [ʷ] donc les locuteurs la remplace par [w] devant [i] : *huit* [wit] et par [y] ou [i] devant [e] : *tuer* [tye] ou [tie].<sup>224</sup>

### 3.4.2 La morphosyntaxe

Les langues bantoues ne connaissent pas les articles, donc les locuteurs congolais les confondent souvent, surtout *de* et *des*. Parfois le prédéterminant est senti comme

---

<sup>224</sup> FAÏK, S.: *Le français au Zaïre*. In: VALDMAN, A.: *Le français hors de France*. Champion: Paris 1979, p. 453-454.

faisant parti du nom : *un monpère* (missionnaire), *un lamer* (poisson de mer). À cause de l'absence de certaines formes des adjectifs dans les langues locales, les Congolais utilisent les tournures comme *le livre de moi* ou *le livre pour moi* au lieu de mon livre. Le genre grammatical n'existe non plus dans les langues bantoues alors les locuteurs l'expriment par un syntagme comme dans leurs langues maternelles : *femme commerçante* (commerçante), *filles étudiantes* (étudiantes).<sup>225</sup>

Les pronoms complément d'objet sont dans les langues bantoues exprimés par un infixé qui est en français placé dans les formes composées après le verbe auxiliaire : *j'avais lui demandé* (je lui avais demandé), dans le cas des verbes réfléchis cet infixé ne varie pas en personne : *j'allais se tromper* (j'allais me tromper).<sup>226</sup>

Les verbes transitifs s'utilisent souvent sans objet et parfois avec le sens glissé : *calculer qch.* (*laissez-moi calculer*, penser). Les verbes liés à l'objet abstrait peuvent être liés aussi à l'objet concret et changer de sens : *assainir qqn.* (renvoyer qqn de travail). Les verbes non-transitifs se transforment en transitifs *accoucher un enfant* (accoucher), *rêver qqn/qch.* (rêver). Les verbes sans objet *bâiller* et *bomber* deviennent les verbes liés à l'objet : *bâiller qqn.* (en avoir assez), *bomber qn/qch.* (prendre qqn. en voiture, porter qch.). Les verbes côtoyer qqn., rencontrer qqn., voir qqn. s'utilisent dans la forme réfléchi avec la préposition avec : *Il y a des amis avec qui on se côtoie.* Les verbes sans sujet se transforment en verbes réfléchis : *se paniquer*, *s'empirer*, *s'éclater de rire*. Par contre, les verbes réfléchis changent en non-réfléchis : *croiser les bras* (se croiser les bras), *rincer* (se rincer l'œil). En plus, on dit *différer avec qn.* (différer de qn.), *s'efforcer à* (s'efforcer de), etc.<sup>227</sup>

Les locuteurs ont des problèmes avec l'utilisation des prépositions, certains sont causés par la mauvaise prononciation : *à bas-âge* (en bas-âge), d'autres sont d'origine belge : *je vais ensemble avec lui*, *j'habite sur la rue*. Les Congolais confondent *hier* et *demain*, parce que dans les langues bantoues n'existe qu'un mot qui exprime tous les deux termes. Faute de mauvaise connaissance de la langue ils disent *que ça soit*

---

<sup>225</sup> FAÏK, S.: *Le français au Zaïre*. In: VALDMAN, A.: *Le français hors de France*. Champion: Paris 1979, p. 456-457.

<sup>226</sup> Ibid., p. 458.

<sup>227</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 470.

au lieu de que ce soit et *on vous a besoin* au lieu de on a besoin de vous, *or que* au lieu de alors que.<sup>228</sup>

*Oui* confirme la négation, *non* la nie : *Personne n'est venue me voir ? Oui !* (Personne n'est venue.) *Non !* (Quelqu'un est venu.). Le cas similaire sont les phrases de type *On l'a empêché de ne pas partir.* (On l'empêché de partir). Si le locuteur congolais veut saluer plusieurs personnes il utilise *Bonjour bonjour !* ou *Bonsoir bonsoir !* (Bonjour/Bonsoir à tous !) Souvent ils utilisent la tournure *Comment va la maison ?* (Comment ça va à la maison ?).<sup>229</sup>

### 3.4.3 Le lexique

Les emprunts aux langues congolaises relèvent surtout de certains domaines et certains secteurs d'activité. Il s'agit de mets, boissons, légumes et fruits : *madesu* (haricots), *mafuta* (huile grasse, pommade), *makayabu* (poisson salé et séché), *mikat* (pain), etc. Les emprunts désignent aussi les faits de société, les us et coutumes et les activités sociales : *biloko* (objets, choses), *kadogo* (jeune soldat), *kindokisme* (sorcellerie), *matanga* (deuil), *mbanda* (rival en amour), *ndumba* (femme libre), *quado* (réparateur des pneus), etc. D'autres emprunts sont liées avec la foi et l'idéologie : *lubumbisme*, *kabilisme*, *mobutisme*, *mulelisme*, *kinois* (habitant de Kinshasa), *lushois* (habitant de Lubumbashi). Ensuite, il y a des appellatifs qui expriment les rapports sociaux : *banoko* (oncles), *bankoko* (ancêtres, grands parents), *bamidele* (blancs), *mbuta* (vieux, grand), *mzee* (grand, vieux), *yaya* (aîné), etc. Enfin, citons des emprunts qui relèvent du commerce et de la monnaie, de l'habillement ou de la santé et de l'environnement : *wenze* (marché dans le quartier ou dans la commune), *zando* (marché central de Kinshasa), *mapapa* (sandales en caoutchouc), *poto-poto* (boue), *matiti* (immondices), *nkisi* (médicament).<sup>230</sup> On trouve aussi des mots empruntés à d'autres langues, p.ex. à l'anglais : *tschop* (magasin), *tschoper* (manger), *beach* (plage, quai et le centre commerciale), *pool* (endroit où la fleuve s'élargit), etc. Le mot *calcérade* (le repas préparé des poissons

<sup>228</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 470-471.

<sup>229</sup> Ibid., p. 471.

<sup>230</sup> NTITA, N. : *Particularités lexicales du français en RDC : cas de quelques emprunts*. In : *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines*, N V-VI (2004-2005). PUK 2006, p. 215-217.



coupés en tranches) est emprunté au portugais, *prima-curia* (structure de pouvoir sous Mobutu) au latin. Parmi les belgicisms citons *bassin* (piscine), *dîner* (déjeuner), *guindaille* (fête étudiante), *méconduire* (se conduire mal), etc.<sup>231</sup>

Par affixation on a créé p.ex. les mots suivants : *applaudiseur* (personne qui applaudit), *arégionalisation* (non-jugement des personnes en fonction de leur lieu d'origine), *cafouiller* ou *confusionniste* (opportuniste), *cigaretter* (donner une cigarette à quelqu'un), *friqué* (celui qui a beaucoup d'argent), *frousser* (paniquer), *risquant* (risqué), etc. Les suffixes français sont utilisés également à la création des mots à partir des emprunts : *zoungoulouquer* (se tourner en rond, de lingala : kuzunguluka). Souvent on ajoute des suffixes d'origine inconnue aux racines d'origine connue : *merbale* (mère), *sokoro* (soldat), etc.<sup>232</sup>

Parmi les mots composés nous pouvons mentionner *banane à bière* (banane pour la production de l'alcool), *bois noir* ou *bois mort* (personne psychiquement et physiquement fatiguée), *cadonner* (offrir un cadeau), *eau à ressort* (eau gazeuse), *femme nombreuse* (femme corpulente), *chauffeur-taxi* (chauffeur de taxi), *macro-bourse* (bourse annuelle obtenue au début de l'année scolaire), etc. Ce qui est pour les acronymes, on peut mentionner *mprien*, *mpriste* (membre de MPR), *B.D.* (*bordelle*, prostituée), *G.D.* (gendarme). On trouve aussi des apocopes : *cava* (*cavalière*, petite amie) et aphérèses : *yeuse* (travailleuse).<sup>233</sup>

Il y a des lexies qui existent dans le français standard mais avec un sens différent : *dinosaure* (ancien cadre de MPR qui s'est enrichi sur le dos du peuple) ou *hibou* (commando tueur au service du pouvoir mobutien), *piscine* (prostituée), *porte* (appartement, maison). Les métaphores sont très répandues au Congo-Kinshasa : *Bible* (sexe féminin), *extra muros* (travail au noir), *laboratoire* (maison close), *remorquer* (« draguer » les filles), *seringue* (pénis), etc. Le procédé de métonymie est utilisé également : *bailler* (en avoir assez), *boutique* (sexe féminin ou masculin), *connaître une fille horizontalement* (avoir des rapports sexuelles avec une fille), *traiter avec qqn.* (coïter avec qqn.), etc. On trouve aussi des euphémismes : *déplacer* (voler), antonomase : *Kadhafi* (vendeur de l'essence au marché noir), de litote :

---

<sup>231</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 473.

<sup>232</sup> Ibid., p. 474.

<sup>233</sup> Ibid., p. 474.

*démécanisé* (chômeur, renvoyé), hyperbole : *magnat* (un homme riche), synecdoque : *trotter* (marcher au pied), *varier* (se mettre en colère), ironie : *femme savante* (étudiante avec des lunettes), *fiançailles académiques* (amour étudiante passagère), etc. Certaines catégories grammaticales peuvent être converties, surtout les adjectifs et les participes en substantifs : *mobile* (agent de la circulation véhiculé) et les substantifs en adjectifs : *danzé* (très belle).<sup>234</sup>

### 3.4.4 L'hindoubill

Une des sources des particularités du français à la République Démocratique du Congo est l'hindoubill. C'est une sorte d'argot ou de sabir des jeunes de Kinshasa. Sa naissance se situe vers le début des années 1950 dans les quartiers populaires de Kinshasa. Le mot hindoubill a été formé sous l'influence des films indiens (hindous) et américains. L'Inde mystérieuse apporte un aspect mystique et Bill (les cow-boys du western tels que Bill Lancaster, Bicos Bill, Bing Bill ou Buffalo Bill) un modèle de courage, de bravoure et de force. À l'origine, l'hindoubill a été parlé à des fins cryptiques par des gens des bas-fonds de la société. Le développement de l'hindoubill est lié à l'effort socio-économique et culturel.<sup>235</sup> Un des facteurs qui ont influencé l'hindoubill était le développement de l'urbanisation et l'utilisation de lingala. Kinshasa et Brazzaville sont devenus métropoles et les habitants des provinces ont commencé à y déménager. Son rôle a joué la déclaration d'indépendance. Pour les jeunes elle a représenté non seulement l'indépendance aux anciens colonisateurs mais aussi aux institutions, aux lois et aux forces de sécurité. L'intérêt de la jeunesse à la musique, aux films, aux BD et au sport a contribué au développement d'hindoubill. Après la seconde guerre mondiale, les soldats, qui ont connu d'autre culture et d'autre façon de vivre, sont retournés au Congo. Grâce à eux les anglicismes sont entrés dans l'hindoubill : *miting* (réunion), *ten* (dix). On trouve beaucoup de dénomination péjorative pour les policiers : *bayasamba*, *piki*, *piks*, *polina*, leur voitures : *foti ya motuka*, *tsilawuka*, les gendarmes : *lizanda*, les soldats : *daso*, *mpichi*, *ntero*, *yande*, les membres

---

<sup>234</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 475.

<sup>235</sup> EDEMA, A.-B. : *L'hindoubill a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français de Kinshasa ?* In : Revue OFCAN 21, 2006, p. 26-29.

des milices : *faux piki*, *mini-mini* et la prison : *cap*, *wark*, *youf*. L'hindoubill a emprunté des mots au lingala en les modifiant : *kamar* (500 francs), *mopatas* (argent), *ngol* (sommeil), *sosonal* (poulet), *tins* (cannabis). Aux autres langues locales l'hindoubill a emprunté p. ex. *fabras* (manioc), *mbas* (école), *ntobag* (grossesse), *tchik* (école), etc. Certains mots sont déformés: *chim* (chemise), *muzele*, *mzele*, *nzele* (Mademoiselle), d'autres changent le sens : *abattoir* (lieu où on fait l'amour), *biberon* (enfant), *parc d'attraction* (seins féminins), *pare-choc* (moustache), *université* (prison). On utilise des suffixe péjoratifs *-bal* : *perbal* (père), *merbal* (mère) ou *-bard* : *kokobard* (grand-père). La jeunesse s'intéresse aux films et la mode de vie américains, donc les anglicismes ont apparus dans la langue : *shérif* (patron de bande, père), *yankee* (jeune homme qui est membre de bande), *popman* (jeune homme qui n'est pas membre de groupe). Également, il y a des mots empruntés au portugais parce qu'un nombre des réfugiés d'Angola (ancienne colonie portugaise) vivaient à Kinshasa.<sup>236</sup>

L'hindoubill, né comme argot des criminels, est devenu la langue utilisée par les étudiants, dans la publicité, les chansons, les bandes dessinées. Vu qu'il n'a pas été parlé hors de Kinshasa beaucoup de gens ne le considèrent pas comme langue à part mais comme variante de lingala. Nombreux mots restent dans l'usage : *masta* (patron), *mista* (père), *yuma* (sot) et d'autres, même si l'hindoubill a disparu dans les années 1970.<sup>237</sup>

### 3.5 La conclusion

La situation linguistique au Congo-Kinshasa est intéressante. Sauf de nombreuses langues locales on compte quatre langues nationales qui sont de grande extension et une seule langue officielle : le français. Il a été une langue de colonisateur, donc langue de prestige, langue de l'élite intellectuelle. Aujourd'hui, à la montée des langues nationales et l'anglais il perd ce statut peu à peu. Même si chez les jeunes le français n'est plus si prestigieux, il reste la langue d'enseignement et

<sup>236</sup> KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012, p. 472.

<sup>237</sup> Ibid., p. 473.

de l'administration et il domine dans la presse écrite. À l'oral le français est parlé dans les milieux internationaux, éduqués ou dans les situations officielles.

Le français au Congo a quelques particularités phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales. L'influence majeure ont les langues locales mais son rôle jouent aussi l'anglais et le portugais. La prononciation de certains sons est changée, on emprunte beaucoup aux autres langues, surtout les nationales. En effet, on peut trouver tous les procédés néologiques. Le phénomène particulier représente l'hindoubill, un argot jadis parlé à Kinshasa. Cette langue est un résultat de métissage linguistique français-lingala et elle est truffée de néologismes, d'emprunts et de déformations. Certains auteurs le comparent avec le français des banlieues parisiennes.

## CONCLUSION

Le français a été introduit dans la région des Grands lacs au XIX<sup>ème</sup> siècle par les colonisateurs belges et il a gardé son statut de la langue officielle et langue de prestige même après l'indépendance. Or, sa position affaiblit progressivement dans tous les trois pays malgré les états de lieu un peu différents.

La Constitution du Burundi définit comme langue officielle le kirundi et « toutes autres langues arrêtées par l'Assemblée Nationale. » À nos jours, cette autre langue est le français mais si on prend en considération l'affaiblissement de sa position et le renforcement de celle de l'anglais, il est probable que la langue de Shakespeare serait introduite ce qui s'est déjà passé au Rwanda qui reconnaît le kinyarwanda, le français et l'anglais comme langues officielles. Par contre, le Congo-Kinshasa multilingue toujours définit le français comme la seule langue officielle.

La situation linguistique dans le domaine de justice et d'administration est quasiment identique dans tous les trois pays. Les langues nationales sont utilisées à l'oral et le français à l'écrit. Au Rwanda, l'anglais est aussi utilisé à l'écrit.

En ce qui concerne l'enseignement au Burundi, les cours au primaire, qui dure 6 ans, sont dispensés en kirundi, au secondaire, c'est-à-dire à partir de la 7<sup>ème</sup> année de scolarisation, le français est utilisé. Par contre, au Congo, les langues nationales sont utilisées seulement dans la première et deuxième année, ensuite les professeurs se servent du français. En revanche, la situation au Rwanda est totalement différente. Depuis 2010, la langue d'enseignement y est l'anglais.

Dans tous les trois pays, la presse écrite est dominée par le français. Par contre, la radio diffuse surtout dans les langues nationales, le français et l'anglais ont la position marginale. Cela s'explique par le public visé. La presse est lue surtout par les lettrés qui ne sont pas nombreux, par contre la radio est un médium très répandu, beaucoup de ménages possèdent un poste. Les chaînes de télévision utilisent telle ou telle langue selon le type d'émission. Mais au Rwanda, l'anglais prédomine parce que la majorité des émissions sont étrangères.

Dans la conversation ordinaire, les locuteurs des trois pays parlent les langues locales ou nationales, le français est utilisé dans les échanges avec les étrangers ou entre les lettrés selon le sujet de conversation.

En ce qui concerne les particularités de la langue française, je vois surtout l'influence phonétique et lexicale. La prononciation dans tous les pays est bien marquée par la langue maternelle de locuteur. Le système consonantique ne pose pas beaucoup de problèmes, les différences sont marquantes surtout dans le cas de voyelles parce que les systèmes vocaliques du français et des langues locales sont différents. Au niveau morphosyntaxique, on observe aussi l'influence des langues locales mais les différences ne sont pas si nombreuses. Ce qui se distingue le plus, c'est le lexique. Les emprunts sont très nombreux, particulièrement auprès des langues africaines (le kinyarwanda, le kirundi, le kiswahili, le lingala, le kikongo, le ciluba, etc.). Il s'agit surtout des termes décrivant la culture, les coutumes, les repas et les produits locaux qui n'ont pas l'équivalent en français. On trouve aussi des emprunts à d'autres langues telles que l'anglais, le portugais ou l'arabe. On trouve aussi des calques, des abréviations, des glissements de sens, des métaphores, métonymies et d'autres procédés néologiques.

Et quel est l'avenir de la langue de Molière dans la région de Grands lacs ? Le Burundi, le Rwanda et la RDC se situent à la frontière de l'Afrique francophone et anglophone et beaucoup d'immigrés des pays anglophone s'installent dans les anciennes colonies belges, alors l'anglais exerce une forte influence dans ces pays. En plus, afin de favoriser le développement du pays les politiciens rwandais et burundais sont plus ouverts au monde anglo-américain et son rôle joue aussi la mondialisation. Selon certains politiciens français on assiste à une offensive linguistique anglo-américaine dans la région des Grands lacs. Comme mentionné auparavant, au Rwanda, l'anglais est une des langues officielles et il a déjà remplacé le français comme langue d'enseignement. En plus, le français est mal perçu surtout au Rwanda et Burundi à cause du rôle que la France a joué dans le génocide de 1994. Le Rwanda favorise l'apprentissage et l'usage de l'anglais, le paragraphe traitant les langues officielles de la Constitution burundaise est assez vague en terme de langue officielle et au Congo-Kinshasa, tracassé par une guerre civile, le gouvernement ne pratique pas une politique linguistique très élaborée, il s'agit plutôt de la stratégie

noninterventionniste. Ainsi, l'avenir du français dans les anciennes colonies belges semble très incertain.

## **ANOTACE**

Jméno a příjmení autora : Bc. Markéta Knop-Kostková

Název fakulty a katedry : Filozofická fakulta, Katedra romanistiky

Název diplomové práce

Postavení a podoba francouzštiny v bývalých belgických koloniích

La position et les particularités du français dans les anciennes colonies belges

Vedoucí diplomové práce : Doc. Mgr. Jaromír Kadlec, Dr.

Počet znaků : 137 405

Počet příloh : 0

Počet titulů použité literatury : 48

Klíčová slova: sociolingvistika, francouzština, jazyková situace, zvláštnosti francouzštiny, Rwanda, Burundi, Demokratická republika Kongo, belgické kolonie.

Krátká charakteristika diplomové práce :

Diplomová práce „Postavení a podoba francouzštiny v bývalých belgických koloniích“ se snaží zmapovat současné postavení francouzštiny na daném území, upozornit na vzrůstající vliv angličtiny a místních jazyků a dovést čtenáře k zamyšlení nad budoucností francouzštiny v tomto regionu. V práci jsou uvedeny také některé zvláštnosti místní francouzštiny.



## SOURCES

### BURUNDI

- *Acte constitutionnel de Transition, du 6 juin 1998*. [Online] [Consulté le 22. 11. 2012] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/bi1998.htm>
- *Burundi*. In: The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.11.2012] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/by.html>
- *Constitution du 18 mars 2005*. [Online] [Consulté le 22. 11. 2012] <http://mjp.univ-perp.fr/constit/bi2005.htm>
- FREY, C. : *Au Burundi, le plurilinguisme entre l'ordre et la contestation*. In : Bulletin OFCAN 10, 1995, p. 169-191.
- FREY, C. : *Le français au Burundi. Lexicographie et culture*. EDICEF/AUPELF : Paris 1996.
- FREY, C. : *Trois langues et plusieurs normes pour une minorité grandissante dans francophones au Burundi*. In : ROBILLARD, D. – BENIAMINO, M. : *Le français dans l'espace francophone : description linguistique de la francophonie*. H. Champion : Paris 1993, p. 243-255.
- GAHAMA, J. : *Le Burundi sous l'Administration belge*, Karthala 2001.
- HAMMOUDA, H. B.: *Histoire économique et politique d'un conflit* L'Harmattan 1995.
- HATUNGIMANA, J.: *Pour une description synchronique des particularités lexicales du français au Burundi*. In: FRANCARD, M., LATIN, D.: *Le Régionalisme lexical*. Duculot: Louvain-la-Neuve 1995, p. 129-137.
- IKORANEZA, J.: *Le Burundi sera bientôt désenclavé*. [online] [Consulté le 29.1.2013] <http://www.burundi-info.com/spip.php?article1778>
- KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP: Olomouc 2012.
- KADLEC, J.: *Particularités lexicales du français au Burundi*. In : Echo des études romanes 4, 2007, p.19-27.
- LECLERC, J.: *Burundi. Aménagement linguistique dans le monde* [Online] [Consulté le 16.11.2012] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/burundi.htm>
- MAZUNYA, M. – HABONIMANA, A.: *Les Langues de scolarisation dans l'enseignement fondamentale Afrique subsaharienne francophone: cas du*

- Burundi*. AUF 2010. [online] [Consulté le 29.1.2013]  
[http://www.bibliotheque.auf.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=273](http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=273)
- MWOROHA, E.: *Histoire du Burundi: dès origines à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*. Hatiers: Paris 1987.
  - NDIMURUKUNDO-KURURU, B.: *Problématique de la législation linguistique au Burundi*. [Online] [Consulté le 16.11.2012]  
<http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-ndimurukundo.pdf>
  - NSANZE, A.: *Le Burundi contemporain. L'État nation en question (1956-2002)*. L'Harmattan : Paris 2003.
  - PALMANS, E.: *Les médias audiovisuels au Burundi*. In: *L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2003-2004*, p. 47-70. [online] [Consulté le 30.1.2013]  
<http://www.ua.ac.be/objs/00110840.pdf>
  - RAKOWSKA-JAILLARD, C.: *Le français au Burundi*. In: *Bull. OFCAN 5*, 1984, p. 71-77.
  - SIMBAGOYE, A. – SOW-BARRY, A.: *Bilinguisme scolaire dans l'enseignement du français en Afrique noire francophone: le cas du Burundi et de la Guinée*. In: *Revue des science de l'éducation*, Vol. XXIII, n°3, 1997, p. 665-682.  
[online] [Consulté le 29. 1. 2013] <http://id.erudit.org/iderudit/031956ar>
  - VALANTIN, C.: *La francophonie dans le monde 2006-2007*. [online] [Consulté le 29.1.2013]  
[http://www.francophonie.org/IMG/pdf/La\\_francophonie\\_dans\\_le\\_monde\\_2006-2007.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/La_francophonie_dans_le_monde_2006-2007.pdf)
  - ZÁHOŘÍK, J. : *Dějiny Rwandy a Burundi*. NLN: Praha 2012.

## **RWANDA**

- JOUANNET, F.: *Le français au Rwanda: enquête lexicale*. GERLA-SELAF: Paris 1984.
- KADLEC, J. : *Francouzština v Africe*. VUP : Olomouc 2012.
- LECLERC, J.: *Rwanda. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 2.2.2013] <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/rwanda.htm>

- MUNYANKESHA, P. : *Quel avenir pour le français dans la nouvelle politique linguistique du Rwanda?* In : Les Cahiers du GRELCEF. N°2, Mai 2011, p. 135-143.  
[Online] [Consulté le 2.2.2013] [http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrecef\\_02\\_text03\\_munyankesha.pdf](http://www.uwo.ca/french/grelcef/2011/cgrecef_02_text03_munyankesha.pdf)
- NKUNZUMWAMI, E. : *La Tragédie Rwandaise. Historique et Perspectives.* L'Harmattan : Paris 1996.
- NSENGIMANA, I. : *Le Rwanda et le pouvoir européen (1894-1952). Quelles mutations ?* Peter Lang SA : Berne 2003.
- NTAKIRUTIMANA, E. : *Le Français au Rwanda.* In : OFCAF, n° 25, 2010, p.19-32.
- NTAKIRUTIMANA, E. : *La langue nationale du Rwanda : plus d'un siècle en marche arrière.* ODSEF : Québec 2012.
- NIYOMUGABO, C., YANZIGIYE, B. : *Pratique sociale du français au Rwanda.* In : Synérgies Afrique des Grands Lacs, n° 2, 2013, p.189-197.
- SHYIRAMBERE, S. : *Le français au Rwanda et au Burundi.* In : VALDMAN, A. : *La français hors de France.* Champion : Paris 1979, p.473-492.
- PALMANS, E. : *La liberté de la presse au Rwanda et au Burundi.* In : L'Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2002-2003. Anvers 2003, p. 47-70.
- *Rwanda.* In : The World Factbook. CIA [online] [Consulté le 21.1.2013] <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/rw.html#top>
- ZÁHOŘÍK, J.: *Dějiny Rwandy a Burundi.* NLN: Praha 2012.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

- EDEMA, A.: *Les particularités lexicales du français au Zaïre : métasémèmes et métalogismes ou changement sémantiques et logiques opérés sur les formes attestés en français standard.* In : Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique (1989-1990), N°8, p. 131-157. [online] [Consulté le 17.11.2012] <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/08/Edema.pdf>

- EDEMA, A.-B. : *L'hindoubill a-t-il été un laboratoire des particularismes lexicaux du français de Kinshasa ?* In : Revue OFCAN 21, 2006, p. 29-40.
- FAÏK, S. : *Le Zaïre : deuxième pays francophone du monde ?* CIRB : Québec 1977.
- FAÏK, S.: *Le français au Zaïre.* In: VALDMAN, A.: *Le français hors de France.* Champion: Paris 1979, p. 441-469.
- LECLERC, J.: *Congo-Kinshasa. Aménagement linguistique dans le monde* [online] [Consulté le 7.11.2012]  
<http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/afrique/czaire.htm>
- *Présentation de la République démocratique du Congo.* France-Diplomatie. [online] [Consulté le 17.3.2013] <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo/republique-democratique-du-congo/presentation-de-la-republique-1274/article/geographie-et-histoire-80709>
- MALU-MALU, J.-J. A. : *Le Congo-Kinshasa.* Karthala : Paris 2002.
- MBULA PALUKU, A. : *L'enseignement des et en langues nationales au Zaïre. Bilan d'une expérience.* In : BEARTH, T. : *Langues et éducation en Afrique noire.* Institut de Linguistique Université de Neuchâtel-Suisse, avril 1997/26, p. 15-41.
- MUTOMBO, H-M : *Les langues au Zaïre à l'horizon 2000.* In : *Les Langues en Afrique à l'Horizon 2000.* Bruxelles 1991, p. 85-107.
- NTITA, N. : *Particularités lexicales du français en RDC : cas de quelques emprunts.* In : *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, N V-VI (2004-2005).* PUK 2006, p. 211-224.
- NYEMBWE, N. A. : *Le français face aux langues locales au Zaïre.* In : *Dialogue et culture* 37, 1993, p. 257-263.
- NYEMBWE, N. A. : *Le français en République Démocratique du Congo : Etat des lieux.* In : *Le français en Afrique n°25,* 2010. Nice. CNRS,
- *République Démocratique du Congo.* Larousse [online] [Consulté le 2.3.2013]  
[http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique\\_d%C3%A9mocratique\\_du\\_Congo/114374](http://www.larousse.fr/encyclopedie/pays/R%C3%A9publique_d%C3%A9mocratique_du_Congo/114374)

## IMAGES

- Carte de Burundi (p.9) :  
<http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/4/4e/By-map-fr.png>
- Drapeau de Burundi (p.9) :  
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag\\_of\\_Burundi.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag_of_Burundi.svg)
- Carte de Rwanda (p. 31) :  
[http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/67/Carte\\_Rwanda.png](http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/6/67/Carte_Rwanda.png)
- Drapeau de Rwanda (p.31) :  
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag\\_of\\_Rwanda.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag_of_Rwanda.svg)
- Carte de RDC (p. 48) :  
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Congo\\_Rep\\_Dem\\_carte.gif](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Congo_Rep_Dem_carte.gif)
- Drapeau de RDC (p.48):  
[http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag\\_of\\_the\\_Democratic\\_Republic\\_of\\_the\\_Congo.svg](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Flag_of_the_Democratic_Republic_of_the_Congo.svg)

## **ABSTRAKT**

Diplomová práce „Postavení a podoba francouzštiny v bývalých belgických koloniích“ pojednává o současné jazykové situaci v Burundi, Rwandě a Demokratické republice Kongo.

Hlavním záměrem práce je zmapovat současné postavení francouzštiny na daném území, upozornit na vzrůstající vliv angličtiny a místních jazyků a dovést čtenáře k zamyšlení nad budoucností francouzštiny v tomto regionu. V práci jsou uvedeny také některé zvláštnosti místní francouzštiny.

Práce je rozdělena do tří kapitol podle jednotlivých států. Každá z kapitol nejprve uvádí čtenáře do zeměpisné a demografické situace země a nastiňuje historii státu od počátku až po současnost. Zejména však popisuje jazykovou politiku, postavení francouzštiny v administrativě, v justici, v médiích, ve školství a zabývá se užíváním francouzštiny v běžném životě. V jednotlivých kapitolách se také věnujeme fonetickým, morfosyntaktickým a lexikálním zvláštnostem místní francouzštiny. V závěru shrnujeme společné rysy situací v jednotlivých zemích.

## **ABSTRACT**

The thesis "The position and form of the French language in former Belgian colonies" focuses on the current language situation in Burundi, Rwanda and The Democratic Republic of the Congo. The main goal is to map the current position of French in the individual countries, stress the growing influence of English and local languages and make the reader think about the future of the French language in the region. The thesis also mentions several features which are unique for the varieties of French spoken in the particular areas.

The thesis is divided into three chapters, each focusing on a single country. Each chapter begins with an overview of the geographical and demographic situation of the country and roughly characterizes its history from its beginning to the present-day situation.

Nevertheless, the chapters focus especially on language policy, the status of French in business, legal system, the media, schools, and it also concentrates on everyday use of French. The individual chapters are also focused on phonetic, morphosyntactic

and lexical peculiarities of the French varieties. The conclusion summarizes the features of language situations which are common for all three countries.